



Assemblée générale

Cinquante-quatrième session

24^e séance plénière

Lundi 4 octobre 1999, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Gurirab (Namibie)

En l'absence du Président, M. Baali (Algérie), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 15.

Point 106 de l'ordre du jour (suite)

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille : suivi de l'Année internationale des personnes âgées

Rapport du Secrétaire général (A/54/268)

Projet de résolution (A/54/L.6)

M. Enkhsaikhan (Mongolie) (*parle en anglais*) : Ma délégation estime que la célébration de l'Année internationale des personnes âgées sous le thème d'«Une société pour tous les âges» à l'aube du prochain millénaire est un événement qui revêt une importance toute particulière. L'ONU et ses organisations pertinentes, les États Membres, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales — et la communauté internationale dans son ensemble — célèbrent activement cette Année en adoptant des mesures concrètes pour changer les conditions de vie des personnes âgées aujourd'hui et dans les années à venir. Et les raisons pour ce faire sont bien fondées.

Par exemple, d'après l'ONU, la croissance démographique est telle qu'en 2025, lorsque la population totale atteindra le nombre de 8,2 milliards de personnes, le nombre des personnes âgées passera à 1,1 milliard, ce qui représentera une proportion considérable de la population mondiale. Nous devrions nous féliciter de ce phénomène, dans la mesure où il indique une amélioration générale de l'espérance de vie et des niveaux de vie, bien que cette tendance soit malheureusement distribuée inégalement dans l'ensemble du monde.

L'impact de ce phénomène sur les conditions socioéconomiques des sociétés pose d'ores et déjà des défis aux gouvernements. C'est en réponse à ce phénomène et pour faire face à ces défis que l'Assemblée générale a décidé d'observer l'Année internationale des personnes âgées dans le but notamment de faire prendre conscience au public de l'évolution rapide de la situation démographique dans le monde et des problèmes qui se posent, afin d'élaborer et de mener des stratégies et des politiques adaptées aux niveaux nationale, sous-régional, régional et international.

Ma délégation saisit cette occasion pour féliciter le Secrétariat du travail qu'il a accompli afin que la célébration de cette Année aboutisse à des résultats positifs. Nous prenons note avec satisfaction du rapport très complet du Secrétaire général (A/54/268) qui nous donne un aperçu général des progrès réalisés dans les questions liées au vieillissement et de relever les défis qui nous attendent. Ce rapport met en lumière les activités entreprises à tous les niveaux.

Les principales conclusions de la consultation d'experts sur la mise au point d'un cadre de politique générale visant à instaurer une société pour tous les âges, et qui figurent en annexe du rapport, évoquent la possibilité de concevoir une nouvelle «architecture du vieillissement» qui allierait réflexion stratégique et mesures pragmatiques. Nous pensons que les gouvernements et les organisations compétentes trouveront ce document non seulement intéressant et stimulant mais également très utile.

Depuis des temps immémoriaux, les Mongols révèrent leurs aînés. Ce qui se retrouve dans l'adage bien connu selon lequel : «Les enseignements des vieillards sont inestimables». C'est pourquoi la Constitution mongole accorde une importance particulière aux personnes âgées et stipule que tout citoyen mongol a le droit de recevoir une aide financière et matérielle à l'âge de la vieillesse. Cette disposition de la Constitution fournit une base juridique pour assurer la protection des personnes âgées.

La population mongole est relativement jeune; les personnes âgées constituant environ 8 % de la population. Il n'en reste pas moins qu'elles ont toujours besoin de recevoir une attention et des soins spéciaux, surtout de nos jours. Car, comme un grand nombre de pays qui connaissent des changements profonds, la Mongolie doit faire face aux problèmes caractéristiques d'une période de transition.

En Mongolie, les réformes en vue de créer une économie de marché ont été audacieusement accélérées grâce à la libéralisation des échanges et des prix, une privatisation à grande échelle et d'autres mesures économiques. Toutefois, le processus de la réforme ne s'est pas fait sans difficultés. Et celles-ci affectent directement la vie de notre peuple, en particulier celle des personnes âgées et d'autres couches vulnérables de la société.

Les revenus — c'est-à-dire les pensions — des personnes âgées se sont réduites comme une peau de chagrin en raison de l'inflation et de la hausse des prix. Les pensions se trouvent au niveau — ou même au-dessous — du minimum vital et ne suffisent donc pas à satisfaire les besoins élémentaires du quotidien. Si l'on a relevé le niveau des pensions de retraite par le passé, ces augmentations ont été largement rattrapées par l'inflation et l'envolée des prix. Le Gouvernement actuel envisage une nouvelle hausse de ces pensions.

Étant donné la difficile situation des personnes du troisième âge, l'État et le Gouvernement prennent certaines mesures juridiques et administratives pour soulager leur condition. Ainsi, le Gouvernement prend en charge les

dépenses d'assurance santé des personnes âgées ainsi que leurs frais de voyage longue distance pour raisons médicales. De même, les personnes âgées ont droit à des prêts à conditions avantageuses pour améliorer leurs conditions de logement. Celles qui vivent dans la capitale voyagent gratuitement dans les autobus. À la suite des privatisations, de nombreuses personnes âgées vivant à la campagne ont tiré profit de la privatisation des cheptels. Soins et protection spéciaux sont prodigués aux personnes seules et à celles qui sont incapables de mener une vie indépendante. On les loge dans des centres de soins spéciaux, où elles sont également nourries et habillées gratuitement. Toutefois, ces mesures ne suffisent pas à alléger le fardeau des personnes âgées. Il reste encore beaucoup à faire.

Conjointement à la célébration de l'Année internationale des personnes âgées, le Gouvernement de la Mongolie a déclaré 1999 Année nationale des personnes âgées et prend des mesures concrètes pour s'attaquer aux problèmes que celles-ci rencontrent en Mongolie. Ainsi, un comité national a été mis en place, qui a adopté un plan national et local complet en la matière, actuellement en cours de mise en oeuvre. L'Année des personnes âgées et d'autres activités connexes sont en outre largement promues dans les médias.

Le Gouvernement de la Mongolie a récemment mis en place le Programme national 1999-2004 pour la santé et la protection sociale des personnes âgées. L'un des moyens d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées est de leur fournir un accès réaliste à l'emploi après leur retraite, pour leur permettre d'avoir une source additionnelle de revenu. Les amendements récents à d'importants actes législatifs à vocation sociale créent un climat juridique et administratif plus favorable et un contexte propice à l'amélioration du bien-être social des personnes âgées et à l'augmentation de leurs sources de revenu. De plus, le Gouvernement a prévu au budget certaines aides financières pour les personnes âgées qui sont actives dans de petites et moyennes entreprises et coopératives.

Malgré toute l'aide fournie par le Gouvernement et certaines organisations non gouvernementales aux personnes âgées, la pauvreté continue malheureusement de frapper durement cette catégorie. Il faudra quelque temps et des progrès économiques considérables pour améliorer réellement la situation précaire des personnes du troisième âge. Toutefois, la célébration de l'Année internationale a contribué à certains égards à rendre moins précaire la situation des personnes âgées et à sensibiliser le public aux problèmes et aux défis à venir.

Le respect des aînés est l'un des traits notables de notre société et de notre culture traditionnelles. Nous avons toujours le plus grand respect et la plus grande vénération pour le rôle constructif que les personnes âgées jouent dans la société, notamment au sein de la famille, des organisations, ainsi qu'au niveau des affaires politiques et du bien-être de la société. Comme il est souligné dans le rapport du Secrétaire général, la Mongolie met en oeuvre un système de mesures visant à tirer parti des aptitudes et de la sagesse des retraités, et à encourager les personnes âgées à partager avec les jeunes leur expérience personnelle et professionnelle.

Finalement, en tant que co-auteur du projet de résolution sur ce point de l'ordre du jour, ma délégation espère qu'il sera adopté sans vote, comme l'ont été des résolutions semblables les années passées.

M. Shen Guofang (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise appuie la déclaration faite par le représentant du Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

En 1992, à sa quarante-septième session, l'Assemblée générale a adopté une résolution proclamant l'an 1999 Année internationale des personnes âgées. Ce fait montre que le problème du vieillissement de la population est devenu une grande question à l'échelle mondiale qui préoccupe largement la communauté internationale. Nous trouvons quelque encouragement dans le fait que, depuis l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, l'ONU a pris toute une série de mesures positives qui ont permis d'axer davantage l'attention de la communauté internationale sur la question du vieillissement de la population. La décision de l'ONU de faire de la dernière année du millénaire l'Année internationale des personnes âgées et les activités déployées dans le monde entier, à différents niveaux, autour de cet événement contribuent encore davantage à sensibiliser le monde entier à la question du vieillissement. Elles impriment la forte impulsion nécessaire pour que les pays du monde s'emploient à régler la question et à appliquer les Principes des Nations Unies pour les personnes âgées.

Suite aux progrès enregistrés en Chine dans les domaines économique, scientifique et technologique, éducatif, culturel et médical et à l'amélioration consécutive de la qualité de vie des Chinois, l'espérance de vie moyenne de la population chinoise s'est accrue pour atteindre maintenant 70 ans environ. Aussi, tant le nombre absolu des personnes du troisième âge que le pourcentage de personnes âgées dans notre population totale sont en train de s'élever. On prévoit que d'ici l'an 2020, il y aura en Chine 230 millions de personnes âgées, soit 15,6 % de la population totale.

L'effectif de cette population devrait selon les estimations continuer à augmenter, pour atteindre 410 millions d'ici à l'an 2050. D'ici là, les personnes âgées représenteront 27,4 % de la population. Autrement dit, une personne sur quatre sera une personne âgée.

Cette énorme proportion du troisième âge et la rapidité de sa croissance font peser une lourde hypothèque sur un pays comme la Chine dont l'économie n'est pas encore très développée. Le Gouvernement chinois a donné un rang prioritaire à cette question et a pris des mesures dans les domaines législatif et social. Nous avons formulé notre plan d'action sur le vieillissement pour le développement, où nous nous fixons des objectifs précis en vue de garantir la protection des personnes âgées, leur accès aux soins médicaux, leur contribution à la société, leurs possibilités de continuer à apprendre et de mener une vie heureuse.

Un système de bien-être social adapté aux conditions en Chine prend peu à peu forme. Ce système intègre le rôle du Gouvernement, de la communauté, de la famille et de tout un chacun. À ce jour, la mise à l'essai de ce programme est un succès.

Le Gouvernement chinois a appuyé énergiquement la résolution de l'ONU faisant de cette année l'Année internationale des personnes âgées. Nous avons aussi appuyé les autres résolutions pertinentes de l'Organisation. Le 28 octobre 1999, au nom du Conseil d'État et du Président Jiang Zemin, le Vice-Président Hu Jin Tao a prononcé un discours télévisé, diffusé sur toute l'étendue du pays, sur la célébration de l'Année internationale. Ceci a aidé à faire de la publicité pour cet événement et son thème «une société pour tous les âges».

Le Conseil d'État a émis une circulaire distribuée aux services et ministères sous son autorité et à tous les niveaux des gouvernements provinciaux, les appelant à organiser des cérémonies commémoratives. La réaction à ce jour a été très vive. Au niveau de l'État, l'agence qui coordonnait ces manifestations, la Commission nationale chinoise des personnes âgées, a joué un rôle très actif dans ce sens. Un grand nombre d'organisations non gouvernementales nationales et locales, des organisations de personnes âgées, les médias et plusieurs associations privées ont célébré l'événement. En plus, le Gouvernement chinois travaille avec assiduité sur le rapport de la République populaire de Chine sur la vieillesse et devrait le soumettre bientôt à l'ONU. Ce rapport expliquera plus en détail les activités menées par la Chine pour célébrer l'Année internationale des personnes âgées.

L'humanité se dirige vers un nouveau millénaire au cours duquel le vieillissement de la population sera une question sociale majeure. C'est un problème particulièrement complexe pour les pays en développement. Nous appelons l'ONU à prendre des mesures encore plus significatives pour enrichir et renforcer le travail des organes et institutions spécialisées pertinents de l'Organisation et pour fournir, de façon accélérée, plus d'assistance et d'appui technologiques aux pays en développement, particulièrement à ceux qui ont une importante population âgée. Nous ne doutons pas qu'avec les efforts concertés de la communauté internationale tout entière, l'humanité va certainement inaugurer une société pour tous les âges.

M. Abdul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir de m'exprimer en cette occasion solennelle de la célébration de l'Année internationale des personnes âgées, non seulement par gratitude envers ceux qui ont consacré leur expérience, leurs énergies et leur vie à la société, mais aussi par conviction que leurs efforts continus et leur vaste compétence contribuent grandement à façonner l'avenir. Je voudrais m'associer à la déclaration faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine par le représentant du Guyana.

Il ne fait guère de doute que le fait de prendre grand soin des personnes âgées est un objectif noble et souhaitable que l'Égypte s'emploie à réaliser, soit par le biais de ses institutions publiques et des mécanismes qui en dépendent, soit en soutenant le travail bénévole des organisations nationales et en accroissant et en renforçant le rôle des familles directes ou des familles d'accueil dans les soins prodigués aux personnes âgées. Une prise de conscience plus accrue et une amélioration de la qualité des soins de santé aux personnes âgées a en effet permis d'augmenter l'espérance de vie, ce qui a conduit à une augmentation substantielle de la proportion des personnes âgées par rapport aux autres tranches d'âge dans la société égyptienne. Les statistiques font apparaître des taux quasi similaires chez les hommes et chez les femmes.

En Égypte, nous prenons l'âge comme un critère objectif pour définir la vieillesse. Nous ne choisissons pas de critères subjectifs comme les symptômes de la vieillesse, avec ses séquelles de problèmes de santé et d'implications sociales. Ce critère peut être différent de ceux adoptés dans d'autres pays. Ainsi, nous considérons comme personne âgée toute personne qui a dépassé la soixantaine.

La politique de notre gouvernement visant à assurer la dignité aux personnes âgées est fondée sur nos croyances religieuses et nos valeurs sociales enracinées dans la société égyptienne depuis des temps immémoriaux. En mettant en

oeuvre notre politique, nous avons recours à plusieurs instruments, dont notamment la coordination entre les institutions qui peuvent jouer des rôles fondamentaux ou auxiliaires dans la prestation des services et des soins aux personnes âgées, en ayant en vue la maximisation des avantages tirés de notre politique sociale dans ce domaine.

Le Gouvernement égyptien, représenté par son Ministre de la sécurité sociale et des affaires sociales, appuie le travail civil et bénévole, en contribuant financièrement ou en fournissant l'assistance technique nécessaire aux organisations bénévoles, pour les associer au plan d'ensemble de fourniture de soins aux personnes âgées. L'Égypte mène une vaste campagne pour mieux renseigner les personnes âgées sur leurs droits. À cet égard, nous recueillons des données spécifiques sur les personnes âgées et cataloguons toutes les législations concernant les aînés pour en faciliter la consultation.

Le Gouvernement fait appel au savoir-faire des experts et des spécialistes de la psychothérapie des personnes âgées pour préparer psychologiquement et socialement ces derniers à accepter leur vieillissement. Nous sommes en train de moderniser les services publics offerts aux différentes catégories sociales, particulièrement les services s'occupant de la santé des personnes âgées. Nous avons généralisé les bureaux offrant des services à domicile aux personnes âgées et nous avons construit de nouvelles maisons de retraite modernes pour ceux qui sont dans l'impossibilité de prendre soin d'eux-mêmes pour des raisons de santé ou pour des raisons matérielles. Sous le thème «une société pour tous les âges», nous appliquons actuellement des programmes visant à établir des relations entre les générations entre les personnes âgées et les jeunes dans le but d'assurer la continuité entre les générations par le biais d'activités communes qui favorisent l'interaction et l'intégration entre tous les groupes d'âge.

Étant donné l'importance acquise pour le problème des personnes âgées au niveau international, l'Égypte a participé avec la communauté internationale, à la célébration de l'Année internationale des personnes âgées. Le Gouvernement a, en effet, conçu un plan qui a entièrement été mis en oeuvre au cours d'une année expirée le 1er octobre. Nous avons lancé une campagne multimédias visant à faire connaître l'Année internationale des personnes âgées à la radio, à la télévision et dans les journaux. Nous avons aussi émis un timbre commémorant l'Année et un guide des services disponibles pour les personnes retraitées et les personnes âgées. Le Gouvernement a organisé des séminaires pour discuter de la situation actuelle des personnes âgées et de leurs problèmes physiques, psychologiques et sociaux, et

aussi pour renforcer le rôle actif qu'ils jouent dans le développement de leur société, par un appui à la famille qui constitue le noyau de la communauté, et dans d'autres domaines où les personnes du troisième âge contribuent par leur expérience.

Il n'y a aucun doute que les efforts nationaux ne peuvent être déployés dans le vide. Pour être fructueux, ces efforts doivent se faire dans un climat international favorable, appuyé par une expertise technique et par des ressources financières. À cet égard, je ne veux pas manquer de remercier le Secrétaire général de son rapport intitulé «1999, l'Année internationale des personnes âgées : activités et bilan» (A/54/268). Le rapport évalue les efforts de l'ONU, en soulignant la place éminente qu'occupent les personnes âgées dans l'Agenda pour le développement international. Nous avons noté avec satisfaction que le rapport met l'accent sur quatre domaines qui sont intrinsèquement liés au bien-être des personnes âgées : la condition des personnes âgées, l'épanouissement de l'individu tout au long de sa vie, les relations entre les générations et le vieillissement des populations et le développement.

À cet égard, je voudrais rendre hommage au système des Nations Unies pour le rôle constructif qu'il joue dans tous ces domaines, que ce soit en organisant des séminaires ou en fournissant une assistance financière et technique aux États. Nous demandons aux Nations Unies de poursuivre ces efforts, sans lesquels les États ne peuvent maximiser la performance de leurs plans nationaux.

On ne saurait créer un climat international constructif et favorable sans les efforts concertés et la volonté de tous les membres de la communauté internationale, que ce soit les États ou les organisations. Les Nations Unies s'emploient à être un cadre de coordination et d'action conjointe; nous nous félicitons de ces activités. Mais nous pensons que c'est aux pays individuellement qu'il incombe d'injecter dans cette action conjointe les ressources matérielles et techniques nécessaires à un bon fonctionnement.

Nous ne devons pas ignorer les incidences négatives du phénomène de la mondialisation sur les pays en développement, qui ont été de ce fait dans l'incapacité de mettre en oeuvre leurs plans de développement et de relever les niveaux de vie de leurs citoyens. Dans un monde où le fossé entre riches et pauvres s'élargit, les riches deviennent plus riches et les pauvres plus nécessiteux.

La coopération internationale doit alors acquérir une nouvelle dimension qui rende les nantis plus responsables, afin que le tissu de la société internationale ne se désintègre

pas. Dans ces conditions peu favorables, les pays développés doivent plus que jamais honorer leurs engagements de faire des efforts en faveur du développement, et notamment maintenir les niveaux de leur aide publique au développement.

M. Rahman (Malaisie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de pouvoir participer à cette séance de l'Assemblée consacrée au thème du vieillissement de la population, qui, j'en suis sûr, nous préoccupe tous de plus en plus. Ma délégation félicite les Nations Unies pour les efforts constants et inlassables qu'elles déploient depuis trois décennies et qui ont culminé par la proclamation de cette année 1999, Année internationale des personnes âgées. C'est effectivement un signal d'alarme qui est lancé à point nommé à la communauté internationale pour qu'elle évolue radicalement et adapte sa façon de voir et de traiter l'importante question que constitue ce nouveau phénomène d'une longévité accrue, qui se traduit par une tendance à l'augmentation relative du nombre de personnes âgées dans la population mondiale.

L'autonomisation des femmes, qui ont un plus grand accès à l'éducation et à l'emploi, et l'avènement de la science et de la technologie, qui ont amené de meilleurs soins de santé et des modes de vie plus sains, ont entraîné une transition démographique mondiale caractérisée par une baisse des taux de mortalité et de fécondité et par une hausse constante de l'espérance de vie. Ce phénomène présente une gamme nouvelle de problèmes et d'opportunités pour toutes les nations. Son impact sur les politiques macroéconomiques et sur le développement social et durable, quoique évident, nécessite une étude et une analyse plus approfondies et plus intégrées.

Les besoins des personnes âgées sont fondamentalement les mêmes que ceux des autres générations : nourriture, logement, emploi, éducation et protection des droits juridiques. Cependant, elles ont également besoin d'opportunités et de systèmes d'appui qui leur permettent d'avoir un revenu et de jouir de la sécurité sociale et de soins de santé. Le défi que les gouvernements doivent à présent relever est de s'employer à incorporer et refléter ces besoins nouveaux et accrus dans l'affectation de leurs ressources et de leurs services et dans leur appareil juridiques et dans les autres cadres institutionnels connexes.

La génération du troisième âge ne doit pas être considérée comme une valeur négative car, si les politiques nécessaires sont en place, l'âge d'or peut continuer à mener une vie riche et utile et contribuer positivement à la communauté.

La façon d'aborder et de traiter cette question de la population vieillissante diffère certainement d'un pays à l'autre, chacun étant régi par ses propres traditions, normes et valeurs, mais le souci dominant pour tous est de prodiguer soins et affection aux personnes âgées.

C'est une tradition dans la société malaisienne, imbuée de croyances religieuses et de valeurs sociales orientales, de prodiguer soins et affection aux personnes âgées. Cependant, avec l'habilitation des femmes, l'amélioration du bien-être économique et l'urbanisation, le nombre des familles élargies enregistre déjà une baisse. C'est dans ce contexte que le Gouvernement, en association avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales et la communauté en général, devra peut-être intervenir activement.

En l'an 2000, la majorité des personnes âgées dans le monde, environ 51 %, habiteront des zones urbaines. Dans les pays développés, environ 78 % des femmes âgées et 75 % des hommes âgés vivront dans des zones urbaines, alors que dans les pays en développement, la majorité des personnes âgées, les deux sexes confondus, restera dans les zones rurales. Aujourd'hui, alors que la population mondiale a déjà atteint les 6 milliards, une personne sur 10 a 60 ans ou plus. En 2030, plus de 1,4 milliard d'individus auront plus de 60 ans et vivront, pour la plupart, en Asie et dans la région du Pacifique. En l'an 2050, une personne sur cinq aura plus de 60 ans, et en 2150, ce sera une personne sur trois. Ces projections démographiques imposent aux gouvernements, aux institutions internationales et aux organisations privées de collaborer d'urgence en vue de formuler des mesures intégrées pour veiller à ce que cette tranche de la société ne soit pas exclue, marginalisée ou reléguée à un rang de sous-classe, mais reste partie intégrante du courant principal de la vie nationale.

En Malaisie, il est prévu qu'en l'an 2000, près de 6,1 % de la population, soit 1,4 million d'individus, auront 60 ans ou plus. Selon les projections démographiques, en l'an 2020, le nombre de personnes âgées en Malaisie s'élèvera à 3,2 millions d'individus, soit 9,5 % de la population malaisienne. C'est en raison de cette tendance démographique que le 25 octobre 1995, le Gouvernement malaisien a formulé la politique nationale sur les personnes âgées. Cette politique comporte, notamment, le respect de soi et l'honneur, l'autonomie, la participation à la vie publique, les soins et la protection, la recherche et le développement pour le bien-être des personnes âgées, comme éléments principaux de sa stratégie, qui est d'ailleurs conforme aux cinq catégories de Principes des Nations Unies pour les personnes âgées : indépendance, participation, soins, épanouissement et dignité.

Dans la mise en oeuvre du Plan d'action international sur le vieillissement, adopté à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, qui s'est tenue à Vienne en 1982, le Gouvernement malaisien a également approuvé la mise en place du Conseil national consultatif pour les personnes âgées et du Plan d'action sur la politique nationale pour les personnes âgées. Le Plan d'action est global et comprend des propositions de mesures, ainsi que des programmes et des activités qui doivent être mis en oeuvre par toutes les agences gouvernementales, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, la société, les groupes et les individus. Ces programmes et activités couvrent les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la participation dans la société, du bien-être, des transports, du logement, des systèmes d'appui familial, de la santé, de la sécurité sociale, des médias, de la recherche et du développement.

La Malaisie observe la Journée internationale des personnes âgées chaque année depuis 1991. Plusieurs événements ont été organisés pour marquer la journée et mettre la question du vieillissement en relief, en vue de sensibiliser toutes les générations et de promouvoir ainsi leur participation active et leur coopération en réseau.

La Malaisie estime que la préparation de la population tout entière aux étapes ultérieures de la vie fait partie intégrante du cadre dans lequel s'inscrit sa politique de développement social et économique. En dépit de l'autonomisation des femmes, qui a élargi l'accès à l'éducation, à l'emploi et à la prise de décisions familiales augmentant ainsi le nombre de familles nucléaires, créant des taux de fécondité et de mortalité inférieurs et une espérance de vie plus longue, la Malaisie prend des mesures concrètes pour que les liens et valeurs familiaux soient maintenus et que la prise en charge des personnes âgées reste une responsabilité familiale.

La Malaisie encourage également les enfants à prendre soin de leurs aînés. Depuis 1992, elle leur accorde des facilités fiscales. Dans le cadre de la nouvelle grille de rémunération du secteur public, les avantages médicaux pour les fonctionnaires sont étendus à leurs père et mère. Le Gouvernement lui-même, et en collaboration avec des organisations non gouvernementales, accordent également des habitations à ce groupe de personnes. La future conception d'un logement à loyer modéré répondra aux besoins des familles nombreuses.

Le plan de mise en oeuvre de la politique nationale en faveur des personnes âgées tiendra compte des caractéristiques de cette Année internationale des personnes âgées. Pour la première décennie du nouveau millénaire, le Gou-

vernement de la Malaisie a créé le Deuxième Conseil consultatif économique malaisien, comprenant 150 membres représentant les partis politiques, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, des unions professionnelles et des groupes de minorités. Leur contribution portera sur les besoins de la population vieillissante dans le cadre du développement des ressources humaines, des sciences et technologies, de l'élimination de la pauvreté, de l'ingénierie sociale et de l'unité nationale.

Au niveau international, la Malaisie a participé activement aux conférences consacrées aux personnes âgées. La dernière en date a été la quatrième Conférence mondiale de la Fédération internationale sur le vieillissement, du 5 au 9 septembre 1999 à Montréal (Canada), dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées.

La Malaisie continuera de prendre note des changements dans les caractéristiques et attentes des personnes âgées tels que le besoin d'indépendance financière et personnelle accrue ainsi que le développement d'une relation d'aide mutuelle au lieu d'une dépendance, dans ses programmes en faveur des personnes âgées. Le gouvernement examine une requête du syndicat de la fonction publique prévoyant que l'âge obligatoire de la retraite passe de 55 à 58 ans. Il existe des programmes de renforcement des aptitudes des personnes âgées pour qu'elles continuent d'être une tranche productive de la société. Pour atténuer les contraintes financières du Gouvernement, il existe des propositions destinées à développer dans le secteur privé un filet de sécurité et des soins médicaux pour cette catégorie.

Le thème de l'Année internationale des personnes âgées est «Vers une société pour tous les âges», et ma délégation le considère comme approprié. Pour chaque nation dans cette nouvelle économie de connaissances et de capital humain, le groupe des personnes âgées n'est jamais tout à fait déprécié. Il constitue un précieux atout qui mérite d'être équitablement valorisé.

La Malaisie est convaincue que cet appel des Nations Unies à un réveil apportera un message d'espoir et d'épanouissement aux citoyens âgés du monde alors qu'eux-mêmes et le reste des 6 milliards d'habitants de la planète se préparent aux défis du nouveau siècle et du nouveau millénaire.

M. Ngo Quang Xuan (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Il y a sept ans, en 1992, l'Assemblée générale décidait de désigner l'année 1999 comme Année internationale des personnes âgées. Cette décision illustre non seulement une vision claire pour la promotion d'une société pour tous les âges, mais également notre ferme attachement à sa mise en

oeuvre à la veille d'un nouveau millénaire. Aujourd'hui, nous devons faire le bilan de ce qui a été fait et envisager ce que nous pourrions faire encore pour la réalisation de cette noble cause.

Dans toutes les régions du monde, la situation des personnes âgées dépend non seulement de leur développement individuel mais surtout de la politique sociale de l'État, des conditions socioéconomiques du pays et de la famille. Vu leur âge et leur santé, les personnes âgées font partie d'une catégorie ayant des besoins particuliers. Dans des situations difficiles — des difficultés économiques, des crises financières ou autres —, elles deviennent plus vulnérables.

Dans mon pays, les personnes âgées constituent 10 pour cent de la population. Une tradition immémoriale, valorisée par toute la société, veut que les personnes âgées soient respectées et prises en charge parce qu'elles représentent la sagesse. Dans notre politique actuelle, les personnes âgées sont considérées comme une génération ayant beaucoup contribué à notre brillante histoire nationale. Elles sont également glorifiées pour avoir donné naissance à de nouvelles générations et leur avoir assuré l'éducation pour perpétuer le service de la cause de la défense et de l'édification nationales. L'article 67 de notre Constitution stipule clairement que les personnes âgées ont droit à une aide de l'État. En vertu de la loi sur le mariage et la famille, la responsabilité première de la prise en charge des personnes âgées retombe sur leur propre famille. Par son mécanisme local, l'État apporte une aide concrète sous forme de subventions, de logement et de soins médicaux. L'Association vietnamienne des personnes âgées, créée il y a quatre ans, possède un réseau de structures au niveau communal couvrant près de 90 % des communes du pays. C'est une organisation de masse dont les fonctions principales sont d'aider à la prise en charge de la vie spirituelle et matérielle des personnes âgées et à les faire participer aux activités politiques, sociales et culturelles de la communauté locale.

Dans ce contexte national, le Viet Nam adhère pleinement aux concepts et stratégies majeurs issus de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement de 1982, qui ont inspiré la célébration de l'Année internationale des personnes âgées. Le 30 septembre 1998, le Premier Ministre a promulgué les instructions relatives à cette célébration au Viet Nam. Ces instructions fixent des objectifs éducatifs portant sur la signification et les objectifs de l'Année internationale et sur l'adoption de règles et politiques actualisés sur les soins destinés aux personnes âgées. Ce document définit

également les tâches des Ministères concernés et les modalités de leur coordination.

Un comité national chargé de l'organisation de l'Année internationale au Viet Nam a été mis en place et il est présidé par un Vice-Premier Ministre. Le comité est responsable de l'organisation à l'échelle nationale d'un programme pour promouvoir la sensibilisation sur l'importance de l'Année internationale et des résultats de la recherche internationale et nationale concernant les soins de santé et autres soins prodigués aux personnes âgées. Le comité a élaboré un plan d'action national pour la célébration de l'Année internationale et il s'attelle à sa mise en oeuvre. Ce plan vise à promouvoir une vie heureuse, saine et utile pour les personnes âgées au Viet Nam, tout en les encourageant à participer aux activités communales. Il exalte et encourage les bonnes pratiques et les résultats positifs réalisés par des particuliers et des organisations qui s'occupent des personnes âgées. La mise en oeuvre du plan d'action national est axée autour des points suivants : activités pour montrer le respect et l'amour pour les personnes âgées, soins de santé et traitements médicaux, renforcement du rôle des personnes âgées dans chaque famille et dans la société tout entière, et réalisation de leur désir d'augmenter leur savoir et de jouir d'activités récréatives adaptées à leur âge.

Pendant l'Année internationale, l'Association vietnamienne des personnes âgées a particulièrement eu à coeur d'encourager ses membres à tous les niveaux à étudier et à contribuer, par le biais de l'Association, au projet d'Ordonnance sur les soins aux personnes âgées; à évaluer la mise en oeuvre des instructions du Premier Ministre sur la célébration de l'Année internationale; et à intensifier un mouvement national de personnes âgées éminentes et à préparer une réunion nationale de personnes âgées éminentes appartenant à tous les milieux, qui éliront des représentants pour assister à la Conférence des héros nationaux, qui sera organisée par le Gouvernement à la fin de l'an 2000.

Étant donné les grandes contraintes du budget de l'État, le Gouvernement vietnamien a supporté l'essentiel des dépenses occasionnées par les recherches sur le vieillissement et s'est efforcé d'améliorer, peu à peu, les services sociaux fondamentaux pour tous, y compris les personnes âgées. Le Gouvernement a aussi beaucoup oeuvré pour promouvoir la prise de conscience et la volonté de chaque individu, de chaque famille et de chaque organisation concernant leur responsabilité de protéger les personnes âgées et de prendre soin d'elles. Ceci est fait par le biais du système gouvernemental d'éducation nationale, ainsi que par le programme de propagande mené par l'Association des personnes âgées. En d'autres termes, il existe un parte-

riat vigoureux entre le Gouvernement et la société par l'entremise des organisations non gouvernementales oeuvrant pour le bien-être des personnes âgées au Viet Nam.

En nous tournant vers l'avenir, compte tenu des mutations rapides qui se produisent dans la nature et l'ampleur du vieillissement démographique, nous aussi sommes d'avis qu'il est nécessaire de promouvoir davantage les investissements dans le développement humain au cours de tout le cycle de vie et d'appuyer les institutions sociales où s'intègrent tous les âges. Il est très important de tendre la main aux jeunes générations pour aider à entretenir des relations plus étroites entre les générations et encourager les jeunes à voir au-delà des stéréotypes traditionnels des personnes âgées pour se faire une image plus positive du processus de vieillissement et de ses effets. Un autre domaine important est celui de l'amélioration de la recherche et des échanges d'informations sur le vieillissement. Nous espérons que l'Année internationale des personnes âgées nous imprimera l'élan nécessaire pour réaliser une société qui soit véritablement pour tous les âges au siècle prochain.

Mme Takamura (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Il y a un an l'Organisation des Nations Unies a inauguré l'Année internationale des personnes âgées. Alors que l'année touche à sa fin, il est bon que nous soyons réunis aujourd'hui pour honorer le passé et envisager l'avenir.

L'Année internationale des personnes âgées nous a fourni une occasion unique. Elle nous a obligés d'accorder plus que l'attention habituelle aux tendances démocratiques mondiales en mutation, d'examiner les possibilités et les difficultés qui en découlent, d'envisager notre monde dans le prochain millénaire, d'encourager le développement d'une architecture pour la longévité et de stimuler nos secteurs privé et public pour qu'ils s'engagent dans l'élaboration d'une politique progressive sur le vieillissement et de propositions de programmes. Nous remercions donc l'ONU d'avoir organisé cette Année.

Je suis heureuse de dire que pendant l'Année internationale des personnes âgées nous avons mis l'accent aux États-Unis sur des discussions des politiques et programmes essentiels pour nous préparer à la longévité de la population en prévision du XXIe siècle. Une manifestation a été organisée en octobre dernier à New York par le Comité des États-Unis pour lancer les festivités de l'Année internationale des personnes âgées. En décembre, nous allons procéder à la clôture officielle de l'Année internationale à Washington D.C., par une manifestation spéciale parrainée par le Ministère de la santé et des services humains des États-

Unis, le Comité des États-Unis et d'autres. Toutefois, nos discussions sur les politiques et programmes se poursuivront à l'avenir.

En février dernier, à la Commission pour le développement social, notre délégation a rendu compte de toute une série d'activités fédérales organisées dans le cadre de la célébration de l'Année. Par exemple, le Ministère du travail tiendra une conférence nationale sur le service communautaire aux personnes âgées et sur leur emploi. Le Ministère des transports parraine une conférence internationale sur «Le transport pour une société vieillissante» précédée par des réunions dans les mairies aux États-Unis et au Canada. La Food and Drug Administration des États-Unis a formé un comité spécial inter-agences pour mener des activités et diffuser des informations particulières à l'intention des aînés.

En outre, le Comité fédéral pour l'Année internationale des personnes âgées, présidé par l'Administration sur le vieillissement du Ministère de la santé et des services humains des États-Unis, a organisé un colloque en juin réunissant environ 300 hauts fonctionnaires des services de haut niveau pour traiter des implications du vieillissement rapide de notre société sur la politique générale et les programmes d'action. Le colloque a jeté des fondations pour promouvoir la politique et les programmes fédéraux pour les personnes âgées et leurs familles au XXIe siècle, en mettant un accent particulier sur des questions ayant trait à la sécurité économique, au vieillissement sur place, aux personnes âgées en tant que ressources, à la promotion de la santé et des soins ainsi qu'aux handicaps et aux soins à long terme. Pendant le colloque, nous avons établi de nouveaux partenariats pour mieux renseigner à l'avenir nos efforts en matière de politiques et de programmes. Ce comité unique à l'échelle du Gouvernement fédéral poursuivra ses travaux au cours du prochain siècle pour encourager des partenariats interinstitutions innovateurs et coopératifs.

Dans toute l'Amérique, les communautés ont aussi accueilli de grand coeur l'Année internationale des personnes âgées. Nos gouverneurs ont proclamé la célébration de l'Année internationale au sein de leurs États. Un certain nombre d'institutions d'État sur le vieillissement — dans l'Illinois, en Caroline du Nord et en Californie, par exemple — ont élaboré des dossiers d'informations pleins d'idées pour l'Année internationale. Des groupes nationaux d'église, comme le Bureau de l'Église presbytérienne sur le ministère des adultes âgés et le Comité méthodiste uni pour le ministère des adultes âgés, ont élaboré des directives à l'intention des congrégations ayant des personnes âgées. Les organisations nationales sur le vieillissement et le non-vieillessement

ont consacré leurs conférences annuelles et leurs publications à l'Année internationale des personnes âgées et au thème «Vers une société pour tous les âges». Les États de New York, de la Californie, du Michigan et du Tennessee ont fait des annonces publiques sur l'Année internationale et ont établi des sites Internet pour décrire leurs activités. La Caroline du Sud a utilisé la célébration qui a duré toute une année pour mettre en exergue les contributions particulières des personnes âgées à l'enrichissement de leurs villes et leurs États. Le Département de la Pennsylvanie sur le vieillissement s'est associé aux institutions sur le vieillissement de sa région et à d'autres départements, institutions et organisations de l'État de Pennsylvanie pour organiser plus de 500 manifestations durant l'Année. Une institution sur le vieillissement de la région a offert des bourses spéciales aux écoles publiques et privées pour qu'elles élaborent des programmes et des manifestations entre les générations. Les universités, les hôpitaux, les écoles, les entreprises du secteur privé et les centres pour personnes âgées à travers tous les États-Unis ont tous célébré cette année internationale de façon utile. Et, bien entendu, un certain nombre d'États ont participé à la Marche mondiale qui a eu lieu il y a quelques jours seulement. Ce ne sont là que quelques exemples illustrant l'engagement des États-Unis de réaliser les objectifs de l'Année internationale.

Alors que l'Année internationale des personnes âgées touche à sa fin, nous comprenons bien le besoin de conserver l'élan qu'elle a imprimé. Nous continuerons de faire appel aux nombreux partenaires du secteur public, des entreprises du privé, des associations à but non lucratif, des médias et des institutions pédagogiques, pour ne citer qu'eux. Les États-Unis et les autres pays du monde en général doivent se préparer d'urgence à faire face à la longévité de leurs populations et s'assurer que celles-ci ont largement la possibilité de planifier une vie plus longue et de meilleure qualité.

Pour terminer, j'aimerais citer Donna Shalala, notre Ministre de la santé et des services sociaux, qui a dit, à l'occasion du colloque que nous avons organisé en juin dernier :

«Comme nous le dit le thème de l'Année internationale, notre mission est d'édifier une société pour tous les âges — une société où la participation et l'indépendance, l'épanouissement, le respect de la personnalité individuelle et la dignité ne sont pas seulement des principes nobles mais un mode de vie pour chaque Américain âgé.»

C'est là le souhait que nous formulons pour tous les pays et pour nos frères et soeurs avec lesquels nous partageons la planète.

M. Ramsaran (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand plaisir et un grand honneur de participer à ces séances plénières de l'Assemblée générale consacrées à la suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées. Je souhaite à mon tour souscrire à la déclaration faite par le représentant du Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Les personnes âgées ont travaillé dur pendant de nombreuses années et les ignorer serait le pire acte de cruauté. Nous devons les intégrer à la société et les faire participer à tous les aspects du développement de nos pays. Elles ont beaucoup à apporter et nous avons besoin des trésors qu'elles détiennent. La proclamation de l'année 1999 comme Année internationale des personnes âgées offre à la communauté internationale une occasion de concentrer véritablement son attention sur ce phénomène sans précédent qu'est le vieillissement et sur ses incidences au niveau mondial, régional et national.

On estime qu'entre 2000 et 2050, la population mondiale pourrait augmenter de 54 % au total, alors que l'augmentation des plus de 65 ans atteindrait 241 % et celle des plus de 80 ans 380 %. En outre, la majorité des personnes âgées vivent dans les pays en développement et on prévoit que leur population dépassera 70 % d'ici à 2030.

La Trinité-et-Tobago connaît également une croissance sans précédent de sa population âgée de 60 ans et plus. Le recensement de 1990 montre que 8,5 % de notre population a plus de 60 ans. Ce chiffre devrait augmenter de 13,9 % d'ici à l'an 2000, ce qui représente un pourcentage un peu plus élevé que celui de notre croissance démographique d'ensemble. Par ailleurs, les prévisions indiquent que d'ici à 2020, la proportion des personnes âgées devrait atteindre 15 % de la population. On estime que nos projections quant à l'espérance de vie prévoient 70,62 ans pour les hommes et 74,7 ans pour les femmes en 2010. La croissance démographique de la population âgée pourrait même être encore plus élevée si on tient compte de la nouvelle tendance à la migration de retour. Une enquête récente sur le retour des émigrés indique qu'environ 18,4 % des migrants rentrant au pays ont 60 ans ou plus.

Le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago a adopté le cadre conceptuel des Nations Unies pour la célébration de l'Année internationale des personnes âgées, qui a retenu comme thème «Vers une société pour tous les âges». Ce

thème a été élaboré et intégré dans notre structure opérationnelle, et quatre aspects ont été pris en considération : «Sensibiliser : une société pour tous les âges», «Regarder vers l'avenir : après 1999», «Tendre la main : les acteurs non traditionnels» et «Établir des réseaux : recherche et échange d'informations».

À la Trinité-et-Tobago, un comité de coordination national, composé de représentants d'organisations gouvernementales, non gouvernementales et du secteur privé, a été constitué pour planifier des activités célébrant l'Année internationale. Celle-ci a été officiellement lancée le 30 septembre 1998 par le Premier Ministre, M. Basdeo Panday, lors d'un événement culturel qui a rendu hommage à la contribution apportée à la société par des personnes âgées remarquables.

De nombreuses activités ont été organisées au niveau local en vue de sensibiliser la population sur le thème et les objectifs de l'Année internationale. Les principales activités incluent la publication de plusieurs articles dans la presse écrite relatifs aux différents problèmes concernant les personnes âgées; la distribution de dossiers d'information aux médias, aux organisations non gouvernementales et aux organes gouvernementaux locaux aux fins de diffusion; le lancement d'une semaine de sensibilisation du public; la sensibilisation du public par le biais de programmes de radio et de télévision et la diffusion en direct d'un vidéoclip musical ayant fait l'objet d'une commande spéciale, intitulé «Bénies soient les personnes âgées»; la tenue d'une conférence sur des questions liées au vieillissement actif, accueillie par l'Université des Antilles; l'organisation de cliniques et de foires de santé pour les personnes âgées par des institutions gouvernementales et non gouvernementales; des interviews radiophoniques avec des personnes âgées. Un site Web consacré aux questions propres aux personnes âgées est en cours de création. Cette année, la Journée internationale des personnes âgées s'est attachée à honorer les centenaires, et le Ministère des affaires sociales et du développement communautaire a également organisé à cette occasion un déjeuner pour les personnes âgées.

Des initiatives ont également été prises pour parvenir à une société qui intègre tous les âges, parmi lesquelles on notera l'introduction de services de garde de jour dans les quartiers. Dans le cadre de cette initiative, des jeunes formés aux soins gériatriques prodiguent des soins quotidiens aux personnes âgées nécessiteuses dans diverses communautés à travers le pays. Afin d'instaurer des relations entre les générations, des colonies de vacances ont été organisées à Tobago destinées à des enfants de 8 à 14 ans et dont les animateurs étaient des retraités âgés. Des cours

de formation ont aussi été mis sur pied pour le personnel soignant s'occupant de personnes âgées. Ces cours étaient destinés au personnel soignant travaillant dans des hôpitaux mais également à ceux qui s'occupent de parents ou d'amis âgés se trouvant dans des résidences familiales.

Regardant vers l'avenir, dans le domaine de la recherche, le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago est en train de réaliser une enquête sur les conditions de vie des personnes âgées. Il s'agit de recueillir des données sur les conditions économiques, psychologiques et sociales, ainsi que sur les conditions physiques dans lesquelles vivent les personnes âgées de la Trinité-et-Tobago. Nous espérons ainsi évaluer les besoins des personnes âgées sur la base des données recueillies par cette enquête et analyser l'impact de la croissance estimée de ce sous-groupe de population sur les besoins en matière de soins de santé, d'évolution des ressources humaines, de logement, de changement du cadre familial et de prestations de services sociaux.

Cette année, le Gouvernement a augmenté le montant de la retraite non contributive des personnes âgées de 65 ans et plus. Environ 60 000 personnes bénéficient de cet appui financier. En outre, le plafond de revenus pris en compte pour l'éligibilité à la pension de retraite a été relevé, ce qui a ainsi permis à un plus grand nombre de personnes âgées d'en bénéficier. Les retraités bénéficiant du régime national d'assurance touchent des pensions de retraite plus élevées grâce à la mise en place de nouvelles mesures au titre du régime national d'assurance sans que cela ne comporte des coûts additionnels pour les personnes âgées. Le projet de loi de finances adopté pour 1998-99 prévoit la réduction du coût des médicaments pour certaines maladies dont souffrent principalement les personnes âgées.

Outre les divers avantages économiques et sociaux, le Gouvernement fournit des aides au logement et aux transports pour les personnes âgées nécessiteuses. Cette année, la Commission nationale d'aide à soi-même a mis en place une structure qui entreprend la réparation de logements de personnes âgées dans le besoin, utilisant les services des organisations non gouvernementales ou d'organisations communautaires pour assurer la mise en oeuvre et le contrôle des opérations. La contribution financière allouée à neuf maisons de retraite subventionnées par le Gouvernement a également été augmentée.

La question des soins fournis aux personnes âgées constitue un autre sujet de grave préoccupation. Je suis heureux de pouvoir dire qu'actuellement, le Ministère de la santé et du développement social et communautaire et celui de la planification et du développement oeuvrent de concert

en vue de l'élaboration d'un programme de soins communautaires qui intégrera des programmes de vieillissement sur place et de soins à domicile pour personnes âgées.

L'année internationale des personnes âgées nous met au défi de réviser nos politiques et d'en élaborer de nouvelles pour assurer la promotion des Principes des Nations Unies pour les personnes âgées. Sous les auspices du Ministère de développement social et communautaire, un Comité a été créé en vue d'élaborer une politique nationale sur le vieillissement d'ici la fin de 1999. Cette politique doit répondre aux défis posés par la révolution démographique en cours et permettre d'élaborer des stratégies novatrices et des programmes adaptés pour répondre au caractère hétérogène de la population des personnes âgées, à ses besoins et à ses attentes. Elle devra donc aborder de manière intégrée les questions ayant trait au processus du vieillissement au cours de la vie et à l'échelle de la société, les conséquences de la mondialisation et l'explosion de l'information en vue de réaliser une société pour tous les âges.

Au niveau régional, Trinité-et-Tobago a entériné la Charte des Caraïbes sur la santé et le vieillissement. Cette Charte comprend les volets suivants : «Création d'un environnement favorable pour les personnes âgées à leur domicile, au sein de la communauté et dans les centres de soins prolongés», «Soins de santé primaire et promotion de la santé» et «Sécurité économique, emploi et autres activités productives pour vieillir en bonne santé».

En ce qui concerne les pratiques les plus efficaces pour instaurer une société pour tous les âges, Trinité-et-Tobago a mis au point plusieurs programmes à cet effet, notamment, le Programme de partenariat entre personnes âgées et adolescents, le Programme intitulé : «Adoptez une personne âgée/Adoptez un foyer» et le Programme de partenariat entre retraités et adolescents. Un Bureau du troisième âge a également été mis sur pied et des programmes d'animation télévisés visant à établir des contacts entre les jeunes et les personnes âgées devraient bientôt être présentés. Une autre initiative émanant du secteur non gouvernemental vise à créer des groupes d'appui mutuel entre pairs afin d'encourager la solidarité entre les personnes âgées.

Il ne fait aucun doute qu'il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir la vision d'un vieillissement actif et sain tout au long de la vie. Il est nécessaire d'intégrer des modules sur le vieillissement dans nos programmes scolaires. Si nous voulons vraiment instaurer une «société pour tous les âges», nous devons nous adresser aux jeunes et leur dispenser de nouvelles connaissances afin qu'ils puissent eux-mêmes arriver à cette étape plus avancée de la vie en

jouissant d'une bonne santé, en disposant d'un revenu sûr et en pouvant compter sur un réseau d'aide sociale efficace. Il convient de créer des modules de formation sur la gérontologie au niveau tertiaire et d'examiner de nouveau la question des inégalités liées aux sexes, compte tenu notamment du fait que les femmes ont tendance à vivre plus longtemps que les hommes et qu'elles jouent un rôle de plus en plus important du fait de l'urbanisation, des migrations et de la forte incidence du VIH/sida.

Je tiens à confirmer aux Membres de l'Assemblée que la question du vieillissement occupe une place prioritaire dans le programme que mène le Gouvernement de Trinité-et-Tobago. Récemment, plusieurs membres du Parlement ont participé au Séminaire de l'Amérique latine et des Caraïbes sur les personnes âgées qui a eu lieu du 8 au 10 septembre dernier à Santiago du Chili.

Nous reconnaissons qu'il existe un besoin urgent de mettre en place les mesures voulues pour faire face à un phénomène sans précédent qui se développe rapidement. J'attends avec intérêt les contributions de mes collègues à ces séances plénières et j'espère que nous pourrions partager nos expériences et nos pratiques les plus efficaces pour promouvoir les intérêts de nos personnes âgées et préparer la société et le monde à cet égard, alors que nous entrons dans le nouveau millénaire. Cela est important pour les générations futures du troisième âge, un groupe de population auquel j'appartiendrai moi-même bientôt.

M. Ka (Sénégal) : Je voudrais d'emblée m'associer au point de vue exprimé par le Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Il est coutume de dire qu'«en Afrique, un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle». Cette pensée traduit, à elle seule, toute l'importance que nos sociétés africaines attachent aux personnes âgées.

Ma délégation se félicite de la qualité du rapport du Secrétaire général sur les activités et le bilan de l'Année internationale des personnes âgées. Ce rapport fournit un ensemble d'indications sur la situation des personnes âgées et sur les relations entre les générations dans le monde, en même temps qu'il suggère une approche stratégique et holistique du vieillissement, une approche fondée, du reste, sur les 62 recommandations du Plan international sur le vieillissement et sur les 18 Principes des Nations Unies pour les personnes âgées.

Le vieillissement représente dans toutes les sociétés humaines à la fois un succès à saluer et un défi pour l'hu-

manité. Succès, ai-je dit, en raison des formidables progrès de la science qui ont permis de vaincre certaines maladies, de traiter ou de prévenir efficacement celles entraînant des décès prématurés, d'accroître l'espérance de vie, y compris dans les pays en développement, en un mot, d'améliorer le niveau de vie des populations.

Mais il est également un défi nouveau et majeur de santé publique et d'intégration sociale. En lançant le 1er octobre 1998, à New York, l'Année internationale des personnes âgées autour du thème «Vers une société de tous les âges», l'ONU a voulu précisément placer au coeur des préoccupations de la communauté internationale, le formidable défi du vieillissement au cours du troisième millénaire.

Mon pays, le Sénégal, se félicite de cette heureuse initiative et salue l'important travail mené par le système des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les autres acteurs de la société civile au cours de l'année 1999. Je ferai une mention spéciale aux activités du Conseil économique et social et à son Groupe consultatif pour l'Année internationale, ainsi qu'à l'oeuvre utile de la revue «Coalition 99», pour diffuser les objectifs de l'Année et faire prendre conscience des défis à relever pour bâtir une société ouverte, intégrée et solidaire.

Au Sénégal, les personnes âgées de plus de 55 ans représentent 7,6 % de la population; cette proportion sera de 21 % en 2010.

En raison de ses traditions africaines bien établies qui confèrent un rôle et un rang spécifiques aux personnes âgées dans la société, et prenant dûment en compte la contribution du troisième âge dans l'équilibre de la société et surtout dans l'éducation de la jeunesse, mon pays a toujours attaché une priorité élevée à la question du vieillissement. En 1987 déjà, un Comité national sur le vieillissement avait été institué ainsi qu'une Journée nationale des personnes âgées.

Les initiatives prises et les activités menées par le Sénégal depuis le lancement de l'Année internationale ont grandement contribué à une meilleure prise en charge des préoccupations des personnes âgées sur l'ensemble du territoire national. Les Conseils des Sages qui ont été institués à cette occasion demeurent des cadres de réflexion, d'initiatives et de concertation entre les personnes âgées et contribuent par leurs suggestions et propositions, à mieux orienter l'action des collectivités locales et de l'État, dans le domaine de la politique sociale.

Cette volonté politique s'est traduite aussi par l'élaboration d'un Plan d'action national en collaboration avec les organisations de personnes âgées. Ces organisations sont reçues chaque année en audience par le Président de la République.

Le plan d'action du Sénégal vise à favoriser ce que nous appelons «une vieillesse productive»; il vise également à apporter protection et assistance aux personnes âgées par l'allègement des modalités de financement de leurs projets, par l'accès au crédit et par la création de centres de santé spécialisés. Mon gouvernement s'emploie à créer ainsi un environnement favorable à l'intégration des personnes âgées dans le tissu social en s'efforçant d'éliminer les disparités entre les sexes ainsi que les conflits entre les générations.

Même si en Afrique, nous n'avons pas les mêmes contraintes que les pays développés en ce qui concerne les défis du vieillissement, il reste, selon des études disponibles, que le taux global de croissance de la population âgée des pays en développement est actuellement plus du double de celui des pays développés. Or, c'est dans nos pays que l'extrême pauvreté crée souvent des situations préjudiciables à la santé des personnes âgées.

Il importe donc d'intensifier nos efforts au sein de l'Organisation des Nations Unies pour lutter contre l'exclusion et la marginalisation des personnes âgées, en favorisant leur intégration dans nos systèmes d'aide et de protection sociale, y compris dans les situations de crise humanitaire ou de conflit. Parce que ces personnes âgées représentent un atout précieux pour la société et non une population à part dans cette société, nous nous devons de promouvoir le respect de leurs droits fondamentaux, inaliénables, si nous voulons ensemble bâtir une société pour tous les âges.

M. Fonseca (Brésil) (*parle en anglais*) : De toutes les grandes transformations structurelles de la société brésilienne au cours des dernières décennies, aucune n'a été aussi loin que la révolution de sa dynamique démographique. En raison d'une forte baisse des taux de natalité et d'un allongement notable de l'espérance de vie, la population brésilienne vieillit. Alors qu'en 1960 les plus de 60 ans constituaient grosso modo 3 % de la population totale, cette tranche d'âge représente aujourd'hui 9 % de la population, soit plus de 13 millions de Brésiliens.

Bien sûr, la longévité est le résultat direct et hautement souhaitable d'améliorations des services sociaux et médicaux. Mais son corollaire, le vieillissement global de la population, engendre une demande accrue en matière d'équipements, de prestations et d'assistance. Cette tendance

présente un problème particulièrement épineux aux gouvernements et aux sociétés, qui ne peut que s'intensifier dans les années à venir. Le vieillissement est tout autant une cause qu'une conséquence des profondes mutations sociales, économiques et culturelles en cours. C'est pourquoi, il faut une approche intégrée et des efforts concertés pour traiter ses multiples aspects, sur les plans national et international, si nous voulons effectivement progresser «vers une société pour tous les âges».

Même si l'intensité de ce phénomène varie d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre au sein d'un même pays, la question du vieillissement est à l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies depuis les années 50. La première réponse qu'elle y a apporté fut la convocation, en 1982, d'une Assemblée mondiale consacrée à la question et l'adoption du Plan d'action international sur le vieillissement, entériné par l'Assemblée générale. En 1991, l'Assemblée générale a adopté les Principes des Nations unies pour les personnes âgées et, en 1992, décidé de proclamer 1999 Année internationale des personnes âgées.

La politique nationale brésilienne pour les personnes âgées, promulguée en 1994, consacre les objectifs et les principes directeurs adoptés par l'Assemblée générale en 1991. Elle cherche à préserver et renforcer les droits sociaux des plus âgés en favorisant leur autonomie, leur intégration et leur interaction effective dans la société. Les principes directeurs de cette politique sont : la non-discrimination, de quelque sorte que ce soit; la prise de conscience du fait que le processus de vieillissement concerne la société toute entière; le respect de la diversité des situations économiques, sociales et régionales ainsi que des différences entre zones urbaines et rurales, qui touchent les plus âgés et, enfin, la reconnaissance de la responsabilité que partagent l'État, les familles et la société civile pour ce qui est de défendre les droits des personnes âgées et leur participation à la vie communautaire et de protéger leur dignité et leur bien-être.

Afin de réaliser ces objectifs, la politique nationale fixe des priorités à l'action des pouvoirs publics dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement et de l'urbanisation, de la vie culturelle, des activités sportives et de loisir, et des droits de l'homme, dans la mesure où ils sont liés aux personnes âgées. Les besoins en matière de santé et le coût de la santé sont, pratiquement par définition, plus grands pour les personnes âgées. Aussi le Gouvernement brésilien attache-t-il une très haute priorité à assurer aux plus âgés des soins de santé préventifs qui soient de qualité. On encourage d'abord les membres de la famille et les centres communautaires, plutôt que les maisons de

retraite et d'autres institutions, à prendre en charge les personnes âgées. Par respect et par considération pour ceux qui ont servi la société pendant toute leur vie, la politique du Gouvernement cherche à encourager le sens de la responsabilité sociale vis-à-vis des anciennes générations et préconise un bénévolat actif dans ce domaine.

L'une des conséquences fondamentales du processus de vieillissement, en particulier dans les pays en développement comme le Brésil, est l'augmentation, en termes relatifs comme en termes absolus, du nombre de personnes et de groupes assistés et la ponction sur les finances publiques en résultant. Pour pouvoir garantir les droits des retraités aujourd'hui et demain, un amendement ambitieux à la Constitution, proposé par le Gouvernement, a été promulgué; en conséquence de quoi le régime de protection sociale est remplacé par un système plus viable, socialement équitable, démocratique et transparent.

Pourtant, la revitalisation du système de protection sociale ne suffira pas seule à répondre à tous les besoins et à toutes les attentes de nos aînés. Le marché du travail ne peut rester à l'abri de cette révolution démographique. Le Gouvernement brésilien a relevé le défi qui consiste à trouver de nouveaux débouchés aux personnes de plus de 60 ans : le Ministère du travail, de concert avec le Ministère de la sécurité sociale, propose une formation professionnelle aux personnes âgées afin de mieux les préparer aux exigences d'un marché de l'emploi de plus en plus concurrentiel et exigeant de plus en plus de connaissances.

Le Comité brésilien pour l'Année internationale des personnes âgées est un important organe de centralisation de ces tâches multiples. Il a élaboré un programme couvrant les principaux aspects liés au processus de vieillissement, qui comprend des ateliers et des séminaires organisés dans tout le pays. On a fait une grande place au débat important sur la façon de mettre en oeuvre la Politique nationale pour les personnes âgées, dans le but de faire des recommandations au Gouvernement fédéral, en ciblant les besoins spécifiques des cinq régions du pays. D'autre part, les pouvoirs publics au niveau national et local travaillent main dans la main avec les organisations bénévoles pour promouvoir des mesures pratiques et rentables, telles qu'une campagne de vaccination contre la grippe à l'intention du troisième âge, des activités d'intégration sociale par le sport et les loisirs, et des campagnes éducatives destinées à former les travailleurs sociaux à la gérontologie.

Le Brésil est vraiment déterminé à devenir une société pour tous les âges; mais, si nous voulons garantir une intégration sociale effective des plus âgés, nous devons

d'abord relever le défi connexe qui consiste à leur garantir à tous une vie productive et épanouissante. Ce défi, c'est l'élimination de la pauvreté. La pauvreté n'est jamais si dramatique et si désespérante que lorsqu'elle touche les groupes les plus vulnérables. Elle réduit à néant les espoirs des jeunes et refuse toute dignité aux personnes parvenues à l'automne de leur vie.

Assurer une meilleure qualité de vie aux personnes d'âge avancé est une responsabilité que nous partageons tous, envers les plus âgés comme envers les nouvelles générations.

M. Suh (République de Corée) (*parle en anglais*) : Sur le point de franchir le seuil d'un nouveau millénaire, nous sommes assaillis de questions nouvelles hérissées de difficultés, mais riches de perspectives. L'une de ces questions concerne les membres les plus anciens de notre société.

Bien que le rythme actuel de la tendance au vieillissement de la population varie selon les nations, le seul ordre de grandeur des chiffres témoigne d'un grisonnement galopant de la population mondiale. Étant donné l'ampleur de ce changement démographique, nous devons utiliser les ressources cachées que représentent les personnes âgées. Parce qu'aucune société ne peut connaître un développement durable sans leur participation active.

La célébration en 1999 de l'Année internationale des personnes âgées, avec le thème «Vers une société pour tous les âges» tombe donc à point nommé. Beaucoup d'objectifs ont été atteints en ce laps de temps relativement court. Parmi les succès enregistrés a été l'établissement d'un cadre de politique générale en vue de la création d'une société pour tous les âges; ce cadre qui a été figé, à la suite de débats approfondis, au cours de nombreuses conférences et réunions, à tous les niveaux, devrait être très utile aux responsables politiques. En plus, les campagnes multimédias et les autres manifestations organisées pour célébrer l'Année internationale ont mieux sensibilisé le public, non seulement sur les besoins des personnes âgées, mais aussi sur leurs potentialités inexploitées.

L'Année internationale des personnes âgées a ainsi contribué à repenser radicalement notre point de vue sur les personnes âgées qui étaient traditionnellement relégués au rang de victimes passives et de fardeau pour la société. La nouvelle façon de voir est que les personnes âgées représentent une part inestimable de nos ressources humaines et, qu'en fait, elles sont indispensables au processus du développement social.

En reconnaissant qu'aucune de ces réalisations n'aurait été possible sans les efforts dévoués du Groupe consultatif de l'Année internationale des personnes âgées, du Secrétariat et des nombreuses organisations non gouvernementales qui ont été associées à l'événement, ma délégation voudrait leur exprimer ses remerciements.

Je vais maintenant aborder la politique mise en oeuvre par mon gouvernement en direction des personnes âgées et les efforts déployés par la République de Corée pour appuyer la célébration de l'Année internationale. La République de Corée s'est longtemps efforcée d'améliorer le sort de ses aînés. Elle a promulgué en juin 1998, la loi sur le bien-être des personnes âgées qui a énoncé trois principes directeurs rejoignant les Principes des Nations Unies pour les personnes âgées : premièrement, assurer une vie saine et stable aux personnes âgées pour garantir leur dignité; deuxièmement, leur offrir des possibilités d'emploi et leur donner une chance de participer aux activités sociales; et troisièmement, exploiter les connaissances et l'expertise uniques des personnes âgées au service du développement social. Depuis la promulgation de la loi sur le bien-être des personnes âgées, le Gouvernement de la République de Corée a régulièrement raffiné sa politique en direction des personnes âgées. Le résultat en a été qu'en Corée, au cours des deux dernières décennies, la plupart des personnes âgées ont bénéficié d'un éventail de prestations sociales dont l'assurance médicale et les pensions vieillesse. Mais souvent, cette politique ciblait uniquement les segments les plus vulnérables de la population âgée, tels que les démunis et les handicapés.

Les rapides changements démographiques en même temps que le remplacement de la famille traditionnelle élargie par la famille nucléaire exigeaient une nouvelle approche. La nation avait besoin d'une stratégie améliorée, exhaustive et à long terme qui engloberait toutes les personnes âgées. Pour faire face à ce besoin, au début de l'année, le Gouvernement coréen a élaboré, un plan d'action à moyen et long terme pour améliorer la santé et le bien-être des personnes âgées, en préparation d'un vieillissement de la société au cours du XXIe siècle. Ce nouveau plan met l'accent sur la consolidation des capacités productives des personnes âgées et le maintien des relations entre les générations aux niveaux personnel, familial et communautaire. Pour aider à faire en sorte que les personnes âgées aient une vie saine et stable, la Caisse nationale de retraite a été agrandie en 1999 afin de prendre en charge pratiquement tous citoyens. Le but visé était de faire de ce programme la pierre angulaire de la sécurité du revenu des personnes âgées. Pour ce qui est de la santé des personnes âgées en République de Corée, le système des soins de santé est

actuellement en train d'être renforcé pour répondre aux besoins particuliers des personnes âgées.

Les perspectives d'emplois pour les personnes âgées sont aussi grandissantes. De plus en plus d'agences de placement se focalisant sur les besoins des vieux travailleurs, et une formation professionnelle spéciale leur est offerte. Sur le plan législatif, le Gouvernement s'efforce de créer un climat favorable au développement des possibilités d'emplois des personnes âgées.

Le Gouvernement de la République de Corée a également accordé la priorité au renforcement des mesures visant à permettre aux personnes âgées de continuer à mener leurs activités sociales dans leur quête d'épanouissement. À cette fin, le Gouvernement augmentera l'aide financière qu'il fournit aux centres pour personnes âgées et envisage d'ouvrir un grand nombre de nouvelles installations.

Mon gouvernement s'emploie aussi à renforcer les rapports entre les personnes âgées et leurs communautés. Le vieillissement peut, malheureusement, être une période de solitude; en jouant un rôle plus actif dans leurs communauté, les personnes âgées peuvent acquérir un sens nouveau et plus large de la famille et renforcer tout le tissu social. Le Gouvernement de la République de Corée s'emploie à encourager de tels liens communautaires, par le promotion des organisations bénévoles locales et par le développement des programmes d'éducation continue.

En plus de ces initiatives politiques concrètes, La Commission coréenne d'organisation de l'Année internationale des personnes âgées et les autorités gouvernementales pertinentes ont organisé cette année plusieurs manifestations sur le thème «Vers une société pour tous les âges». Depuis février dernier, des stations de radio dont les programmes sont captés sur l'ensemble du pays ont diffusé des débats hebdomadaires sur ce thème et nous avons mené des campagnes de sensibilisation du public par des publications, de la publicité et par Internet. De même, la Foire nationale de l'industrie de la vieillesse, organisée en mai, a suscité l'intérêt du public et a stimulé l'investissement du secteur privé dans cette industrie. Les manifestations destinées à renforcer les relations multigénérationnelles, une tradition profondément enracinée dans notre culture, mais qui s'était estompée au cours des dernières années, ont été couronnées de succès.

Une des initiatives d'importance particulière que nous avons prises a été la rencontre «Consultez vos aînés» qui s'est tenue au bureau présidentiel en janvier. Des représentants d'organisations de personnes âgées ont rencontré le

Président Kim Dae-jung pour discuter d'un éventail de sujets relatifs au vieillissement et pour proposer des recommandations sur la politique à suivre. Il est prévu que de telles rencontres aient lieu régulièrement, pour donner directement aux personnes âgées une part dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique.

Comme le Secrétaire général l'a mis en lumière dans son rapport consacré à la préparation de l'Année internationale (A/53/294), la meilleure préparation au grisonnement de notre société est d'investir dans toutes les étapes de la vie et d'encourager la création d'un environnement qui favorise l'appui aux personnes âgées. Le Gouvernement de la République de Corée intensifiera ses efforts pour promouvoir les investissements dans le développement de l'homme tout au long de la vie de l'être humain et pour appuyer les institutions qui favorisent l'intégration de toutes les générations.

Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel que nous partagions nos expériences et nos idées. Dans cet esprit, ma délégation applaudit les efforts du Secrétariat qui, avec l'appui du Gouvernement des Pays Bas, développe une base de données sur les politiques et les programmes relatifs au vieillissement, accessible par Internet. Je suis aussi heureux du succès de la Réunion des experts régionaux sur les stratégies politiques pour créer une société pour tous les âges et de celui du sixième Congrès régional d'Asie-Océanie de gérontologie, organisé à Séoul, en juin 1999.

Ma délégation attend avec intérêt le rapport du Secrétariat sur l'impact mondial de l'Année internationale des personnes âgées et sur le débat au cours de ces séances plénières. Le rapport nous fournira un cadre utile pour le renforcement de nos politiques à long terme pour le troisième âge.

En ce qui concerne la résolution 37/2 de la Commission du développement social, ma délégation est tout à fait favorable à l'idée de procéder en 2002 à un examen de l'application des résultats de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, en mettant l'accent sur des questions telles que le lien entre vieillissement et développement.

Même quand l'Année internationale des personnes âgées sera officiellement close, ne laissons pas cette question de côté. Au contraire, inspirons-nous des progrès réalisés pendant l'Année, en les utilisant comme point de départ pour les activités pratiques à conduire. Nous sommes fermement convaincus que le nouveau millénaire sera une ère de prospérité si nous parvenons à unir nos efforts en vue d'édifier une société pour tous les âges. Le Gouverne-

ment de la République de Corée contribuera pour sa part à la réalisation de cet objectif et demeure ouvert à toutes idées novatrices que pourraient formuler d'autres pays au moment où nous nous préparons aux défis à venir.

M. Rosin (Israël) (*parle en anglais*) : La proclamation par les Nations Unies de 1999 en tant qu'Année internationale des personnes âgées a été bien accueillie en Israël et, dans le contexte de sa mise en oeuvre, le Ministère du travail et du bien-être social a nommé un comité public chargé de célébrer l'Année dans l'esprit d'une «société pour tous les âges». Le respect à l'égard des personnes âgées est un principe qui a toujours été honoré dans la tradition juive, comme il ressort de la Torah, notre texte sacré, qui nous a été remis au Mont Sinaï il y a des milliers d'années.

Dans le livre du Lévitique, il est écrit :

«Tu te lèveras devant une tête chenue, tu honoreras la personne du vieillard et tu craindras ton Dieu. Je suis Yahvé.» (*La Bible, Lévitique, 19:32*)

Ce commandement a été transposé dans l'application pratique des lois religieuses d'Israël, à la fois durant l'exil et maintenant, dans les lois et la société de l'État d'Israël.

La proportion des personnes âgées en Israël est passée d'un peu plus de 3 % au moment de la proclamation de l'État, en 1948, à presque 10 % sur une population de 6 millions d'habitants, en 1998. À Tel-Aviv, la plus grande ville, les personnes âgées constituent 17 % de la population. Le groupe de population parmi les personnes âgées qui augmente le plus rapidement en Israël est celui des plus de 75 ans, dont la capitale, Jérusalem, comprend le plus grand nombre. L'immigration massive a contribué à ce que la population totale ait décuplé, ou peu sans faute, depuis 1948. Nombre d'immigrants sont âgés, mais on a fait beaucoup de progrès dans la prestation de services et dans la législation pour les personnes âgées. On peut citer, à titre d'exemple particulier, la loi, unique au monde, sur l'assurance pour les soins de 1988, qui s'adresse aux personnes âgées handicapées et leur fournit une aide personnelle supplémentaire à domicile pour s'habiller, se laver, etc. Dans la première année d'application de cette loi, 21 359 personnes en ont bénéficié, contre 5 000 personnes qui, en 1987, avaient reçu des services similaires. En 1998, ce nombre est passé à 82 519. En 1995, dans les villes de population juive, la moyenne des personnes âgées qui ont bénéficié de ces services était de 12,6 %; dans le secteur arabe, elle était de 15,3 %. La proportion la plus élevée du pays, 25 %, a été enregistrée à Kafr Kanna, importante ville arabe.

Un rapport plus détaillé sur les activités de l'Année internationale des personnes âgées sera distribué demain, ici-même. Ce rapport décrit les thèmes spécifiques liés à l'Année internationale, comment ils sont devenus partie intégrante des politiques et ont été appliqués pendant l'Année. Les domaines d'activité comprennent le renforcement des relations entre les jeunes et les personnes âgées, l'accent étant particulièrement mis sur les programmes d'éducation; l'amélioration de l'image des personnes âgées; la communication entre les personnes âgées; et les questions ayant trait à la santé des personnes âgées. D'autres activités spécialisées ont trait aux chartes des droits de la personne âgée, à la Charte des Nations Unies, à la charte des droits de la femme, à la charte des droits des personnes âgées malades, à des recommandations législatives et à des réunions et conférences universitaires. Pour une vie productive au troisième âge, le volontariat a été présenté avec insistance comme une activité épanouissante. On a encouragé la créativité des personnes âgées par des concours d'essais et de photographie, et leurs oeuvres seront ultérieurement exposées ou publiées. De nombreux événements publics et médiatiques ont eu lieu avec la participation de personnes âgées dans tout le pays.

Le comité qui a été nommé est constitué d'environ 50 représentants de divers secteurs de la société — universités, services, organisations, ministères et milieux politiques — qui s'occupent des personnes âgées en bonne santé ou handicapées. À ce jour, il a tenu quatre réunions, dont une avec la participation du Ministère du bien-être social. De ce comité sont issus des sous-comités chargés du bien-être et de la société, des personnes âgées dans leur environnement, de la santé, et des questions économiques et juridiques. Ces sous-comités se sont réunis plusieurs fois au cours de cette année. En outre, différents animateurs, essentiellement issus des services sociaux de 10 zones géographiques à travers le pays, ont reçu la mission de former des groupes de travail locaux, qui sont chargés d'appliquer les décisions des comités et de réaliser des activités locales de leur propre initiative.

L'accent a été mis sur l'activité inter-génération. Des élèves des écoles secondaires s'emploient, à titre personnel, à aider des personnes âgées dans la communauté et dans des maisons de repos résidentielles, et cet engagement revêt différentes formes selon l'initiative et les moeurs locales. Par exemple, dans la population mixte judéo-arabe de Nazareth, le Président arabe de l'équipe locale pour l'Année internationale des personnes âgées a rapporté qu'il y a eu quatre réunions, rassemblant des grands-parents et des écoliers, qui ont porté sur l'histoire du début de la colonisation de la ville. Ce qui est intéressant, c'est qu'un travailleur

social présent à cette réunion a composé une chanson en arabe sur l'Année internationale des personnes âgées, dont le texte a été distribué aux écoliers.

Eshel, l'Association pour le développement des services pour les personnes âgées en Israël, a organisé un concours de photographie à l'intention d'enfants des écoles, qui portait sur le mode de vie des personnes âgées issues des populations juives, arabes, druzes et autres d'Israël. Parmi les photographies, on pouvait voir un Juif en prière, un vieillard handicapé nourri par ses petits-enfants, des femmes arabes dans leur habit traditionnel, etc. Ces photographies ont été exposées au Théâtre de Jérusalem et publiées dans un calendrier illustré célébrant le Nouvel An juif en septembre. Dans de nombreuses écoles, les écoliers rendent visite à des pensionnés chez eux ou les accompagnent pour des raisons de sécurité au bureau où ils touchent leur pension. Des ateliers et séminaires conjoints, des projets bénévoles menés ensemble et des chorales réunissant jeunes et vieux sont d'autres exemples de cette collaboration.

Parmi les thèmes abordés lors de colloques universitaires d'un jour qui se sont tenus tout au long de l'année, figuraient «Les personnes âgées dans la tradition juive»; «Le vieillissement à l'ère de la compréhension»; «Les rapports entre générations»; «Vieillir au XXIe siècle»; «Typologie de la population âgée en Israël» et, demain, se tiendra un symposium à l'Université Ben Gourion, à Beersheba sur «Le vieillissement demain». Un certain nombre de conférences ont été organisées pour les personnes âgées dans tout le pays, y compris des ateliers où on leur a demandé d'exprimer leurs questions, leurs doutes et leurs vues sur le vieillissement dans notre pays.

Il faut voir la créativité de la vieillesse pour y croire : un concours pour les plus de 70 ans, qui devront exposer par écrit leurs vues sur le vieillissement, a inspiré plus de 100 compositions, dont quelques poèmes. On envisage de publier nombre d'entre eux sous forme d'un livre, qui servira de source littéraire et académique pour étudier le phénomène du vieillissement. Les travaux présentés dans un concours de photographie ouvert aux photographes âgés seront exposés ce mois-ci à Jérusalem.

La question de l'assurance pour des soins de santé de longue durée à domicile a été discutée au sein des sous-commissions. Avec un certain nombre de questions législatives telles que les traitements médicaux pour les personnes âgées et les primes pour les soignants, elle sera traitée dans deux semaines par notre commission à la Knesset, au sein de la commission parlementaire chargée du bien-être social.

Les discussions sur la santé ne représentent qu'un aspect. La semaine dernière a vu se dérouler une marche de 6 000 retraités à Jérusalem, dans le cadre d'un programme de santé par la marche pour les personnes âgées. Cette activité de groupe se poursuivra sous la direction de bénévoles qualifiés au cours des années à venir. Le bénévolat en tant qu'activité régulière des personnes âgées a fait l'objet d'un grand intérêt et l'organisation de sociétés de volontaires a été renforcée au cours de l'Année.

Pour terminer, le résultat majeur de l'Année internationale des personnes âgées — une fois évanoui le souvenir des activités de loisirs, conférences, émissions de radio et de télévision, et autres actions publicitaires — devrait être sans doute le maintien de l'élan destiné à renforcer l'image positive des personnes âgées. Les personnes en bonne santé devraient être encouragées à être plus actives et les besoins des personnes handicapées et de leurs soignants nécessitent une attention encore plus importante. Nous espérons que l'Année internationale des personnes âgées transmettra ses enseignements positifs au sujet de la population âgées au siècle prochain. À la veille d'un nouveau millénaire, nous devrions nous rappeler la prophétie du prophète Zacharie,

«Ainsi parle Yahvé Sabaot. Des vieux et des vieilles s'assiéront encore sur les places de Jérusalem : chacun aura son bâton à la main...

Et les places de la ville seront remplies de petits garçons et de petites filles qui joueront sur les places.»
(*La Bible, Zacharie, 8:4, 5*)

Mme Göransson (Suède) (*parle en anglais*) : L'Année internationale des personnes âgées a conduit à une prise de conscience accrue, au plan international, des besoins et capacités des personnes âgées. À partir des déclarations entendues aujourd'hui, il est évident que cette Année a stimulé un certain nombre d'activités dans le monde entier.

La Suède a la proportion de personne âgée de plus de 65 ans et de plus de 80 ans la plus élevée du monde. En Suède, 17,4 % de la population dépassent 65 ans et près de 5 % dépassent 80 ans. La Suède a déjà une certaine expérience de l'évolution à laquelle font face de nombreux pays. Et pourtant la proportion des personnes âgées en Suède continuera d'augmenter : dans 20 ans, un Suédois sur quatre dépassera 65 ans. Le nombre croissant de personnes âgées nécessitera de nouvelles approches pour organiser une société assurant le bien-être à tous. Non seulement la proportion des personnes âgées augmente, mais ces personnes seront quelque peu différentes des retraités d'aujourd'hui.

Ainsi, la plupart d'entre elles se porteront mieux et auront une meilleure éducation. Déjà aujourd'hui, une personne sur quatre atteignant l'âge de la retraite a l'un de ses parents toujours en vie.

Le nombre croissant des personnes âgées dans notre communauté devrait être considéré comme un acquis et un défi. C'est un acquis, car davantage de personnes ont eu la chance de vivre plus longtemps une vie de meilleure qualité. Il s'agit aussi d'un défi car nous savons qu'en général, les personnes âgées ont davantage besoin de soins médicaux et de services sociaux.

Au cours des années 90, la Suède a subi une profonde crise économique perçue par beaucoup comme une menace à notre bien-être à tous. Maintenant que l'économie connaît une reprise, des mesures sont adoptées pour rétablir la qualité et la substance de nos services sociaux.

Les personnes âgées et leur bien-être sont des questions prioritaires pour le Gouvernement suédois. Il y a un peu plus d'une année, le Gouvernement a présenté un plan d'action national sur les politiques destinées aux personnes âgées. Le plan comprend des objectifs nationaux et des mesures destinées à améliorer les soins aux personnes âgées dans les années à venir. Un des problèmes particuliers auxquels sont confrontés les services s'occupant des personnes âgées en Suède est la difficulté que nous avons — et que nous continuerons d'avoir — à recruter du personnel qualifié en nombre suffisant. Les effectifs de la population active diminueront au XXI^e siècle. Prendre soin des personnes âgées est une profession peu valorisée en Suède, et les personnes qui travaillent dans ce secteur sont principalement des femmes. C'est là une situation que nous cherchons activement à modifier.

En Suède, les activités nationales, régionales et locales organisées en liaison avec l'Année internationale ont suscité des débats sur les politiques destinées aux personnes âgées. Je voudrais en mentionner quelques-uns.

Premièrement, un aspect important de l'évolution en cours de la société suédoise est sa transformation en société d'information. La catégorie de personnes âgées de la population risque d'être exclue des domaines du développement qui supposent un intérêt pour les ordinateurs et une maîtrise de leur usage. La technologie de l'information peut servir à renforcer et diffuser des connaissances et promouvoir une société juste. Et, comme elle peut faciliter le dialogue entre les électeurs et leurs représentants politiques, il s'agit également d'un instrument idéal pour consolider la démocratie.

Pour empêcher que de nouvelles divisions ne se créent au sein de la société, nous devons veiller à ce que la connaissance des technologies de l'information et les capacités de les utiliser soient accessibles à tous. Pour cela, nous devons faire en sorte que rien n'entrave l'accès au développement, sans considération d'âge, de handicap ou de lieu de résidence. Récemment, au cours d'une initiative qui a eu lieu dans pratiquement toutes les bibliothèques en Suède, les personnes âgées étaient invitées à essayer d'utiliser l'Internet. Cette initiative a suscité un très grand intérêt et des milliers de personnes âgées se sont rendues dans les bibliothèques. L'objectif était d'aider plus de personnes âgées à surmonter la résistance initiale que nous ressentons tous face aux nouvelles technologies.

Une autre question est celle des rapports entre générations. Un facteur important dans l'édification d'une société pour tous les âges est notre capacité à faire face aux antagonismes entre les générations et à créer des lieux de rencontre où connaissances et expériences peuvent être utilement échangées. Nous vivons dans une société de jeunes où les possibilités de débat public entre les jeunes et les personnes âgées sont peu fréquentes. Lorsque les adolescents d'aujourd'hui, en Suède, atteindront l'âge de 40 ans, ils vivront dans une société où un citoyen sur quatre dépassera 65 ans. Il est donc temps pour eux de commencer à réfléchir au type de société qu'ils souhaitent et à la façon dont ils seront eux-mêmes vus par les jeunes lorsqu'ils deviendront plus âgés. Un concours national d'essais pour les élèves des écoles et une conférence sur les problèmes de la coexistence des générations constituent deux exemples d'activités réalisées durant l'Année internationale.

Au long des années, nous avons appris que l'une des conditions essentielles de la prestation de soins de qualité aux personnes âgées est la coopération entre les services de santé et les services sociaux. Nous voulons vivre longtemps et rester en bonne santé. Nombre de personnes attendent la retraite dans l'espoir de mener une vie active et épanouie qui durera de longues années. Ces dernières années, on note en Suède un regain d'intérêt pour les mesures de prévention de la mauvaise santé chez les personnes âgées en Suède.

*M. Nejad Hosseinian (République islamique d'Iran),
Vice-Président, assume la présidence.*

Le Gouvernement appuie maintenant plusieurs projets pilotes à long terme qui comprennent des activités d'information atteignant les personnes âgées où qu'elles soient. Une condition de cet appui est que ces activités doivent inclure du personnel tant des soins de santé que des services sociaux.

Nombre des mesures envisagées énoncées dans le plan d'action national ont trait à la participation de l'utilisateur et à son influence sur l'appui et l'assistance fournis par les services de soins pour personnes âgées. L'accueil fait aux personnes âgées et le niveau de participation des membres de leurs familles aux soins qu'ils reçoivent est l'un des aspects les plus importants de l'évolution de la qualité dans ce domaine. Pendant l'Année internationale, nous chercherons à mettre en relief des exemples d'activités dans lesquelles la participation de l'utilisateur est fondamentale.

Je voudrais, enfin, dire quelques mots sur l'importance du changement des comportements. Le fait de créer une société pour tous les âges — où les personnes âgées ont un rôle à jouer et leur mot à dire dans les décisions qui touchent la communauté dans son ensemble et où les jeunes voudront travailler dans les services de santé à l'intention des personnes âgées — exige un changement radical de comportement à l'égard des personnes âgées et des personnes vieillissantes. L'un des défis consiste à changer les comportements et à faire en sorte que les personnes âgées soient considérées comme une ressource. Nous avons aussi besoin de changer l'image qu'ont les personnes âgées d'elles-mêmes comme des personnes en marge de la vie communautaire. L'un des soucis fondamentaux en matière d'élaboration des politiques à l'intention des personnes âgées est donc de changer les comportements et de renforcer le respect à l'égard des personnes âgées. À cet égard nous avons beaucoup à apprendre d'autres cultures.

J'ai brossé les grandes lignes des politiques mises en place par la Suède à l'intention des personnes âgées, ainsi que des réformes auxquelles nous procédons actuellement. Je pense qu'elles montrent l'attachement du Gouvernement suédois à l'élaboration de politiques conformes aux objectifs de l'Année internationale. Mais, bien entendu, nous comprenons que les conditions et les possibilités varient d'un pays à l'autre. En élaborant et en exécutant des stratégies et des programmes qui se prêtent à la coopération internationale, nous devons chercher à édifier nos politiques à partir de la perception commune du fait que tous les individus sont fondamentalement égaux et peuvent prétendre à jouir des mêmes droits.

M. Alemán (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer l'Année internationale des personnes âgées, pour rendre un hommage mérité à ceux qui sont parvenus à une phase fondamentale au cours de laquelle la famille et l'État doivent jouer un rôle important pour créer une société avec des paramètres plus justes et plus humains.

Le temps est un vieux mage cosmique qui mesure l'homme et l'humanité de façon tout à fait différente : une mesure très courte pour l'être humain, une mesure pratiquement illimitée pour l'humanité. Mais, si le passage de l'être humain sur la terre est tout à fait bref, la science et l'expérience accumulées par l'humanité au fil des siècles ont permis des conquêtes remarquables, particulièrement au cours de ce siècle, où l'espérance de vie a augmenté de 20 ans depuis 1950. Aujourd'hui, un habitant sur 10 de la planète a plus de 60 ans et l'on pense qu'en 2050, une personne sur cinq aura cet âge ou davantage et que la plupart vivront dans le monde en développement. En outre, c'est un fait incontestable que les femmes ont une plus longue espérance de vie que les hommes et que leur situation particulière mérite qu'on lui accorde une attention particulière. Nous devons donc redoubler d'efforts pour régler les vieux problèmes auxquels l'humanité continue de faire face: la pauvreté, l'iniquité, l'absence de développement et de justice sociale.

La pauvreté est un point de référence obligatoire si nous voulons parler sérieusement de l'un des groupes les plus vulnérables de la société : les personnes âgées. À cet égard, l'Équateur n'est pas sans avoir éprouver le ralentissement de la croissance économique mondiale. J'ajouterai même que nous traversons peut-être la crise la plus grave de ce siècle, qui est aggravée par le très lourd fardeau de la dette extérieure. À l'instar de la pauvreté, l'iniquité touche directement les couches les plus défavorisées. La répartition inégale de la richesse est assortie d'un système de sécurité sociale qui profite à un secteur réduit de la population et qui ne prévoit pas l'accès universel à un régime de retraite et de santé préventive pour toutes les personnes âgées de plus de 65 ans.

Il convient cependant de souligner que le Gouvernement équatorien n'est pas paralysé par l'adversité. Depuis 1980, le Ministère du bien-être social a un bureau chargé des intérêts des personnes âgées. En 1991 déjà, une Direction nationale de gérontologie a été créée pour planifier, connaître, développer des programmes à l'intention de ce secteur de la population et pour veiller à leur mise en oeuvre. Dans la réalité, cet organe est chargé de coordonner tous les plans, programmes, projets et activités dans le cadre de la célébration de l'Année internationale. De même, le Conseil national des femmes accorde une attention particulière aux problèmes qui touchent les femmes âgées.

Je voudrais présenter très brièvement certaines des initiatives nationales prises en vue de créer une société pour tous les âges.

La loi sur le troisième âge vient d'être promulguée pour remplacer la loi spéciale sur les personnes âgées. Cette loi a pour principal objectif de garantir le droit à un niveau de vie qui assure une assistance médicale, des vivres, des vêtements et un logement à tous les Équatoriens de plus de 60 ans. À cet égard, la Direction nationale de gérontologie mène une campagne d'information et de sensibilisation sur les lois qui existent en faveur des personnes âgées et dans le contexte de l'Année internationale des personnes âgées.

Le Plan national des droits de l'homme contient un chapitre consacré tout particulièrement au troisième âge.

Par ailleurs, le Ministère du bien-être social a élaboré un programme de formation à l'intention du personnel de base travaillant dans les centres nationaux de gérontologie, dans le but d'améliorer les soins fournis aux personnes âgées. Un règlement général a aussi été élaboré pour régir le fonctionnement des centres de gérontologie.

En avril dernier, on a mis en place la section équatorienne du Réseau intergouvernemental ibéro-américain de politiques d'ensemble pour les personnes âgées. Elle regroupe les représentants d'organisations publiques et privées, ainsi que des représentants d'organisations du troisième âge et de centres gérontologiques de tout le pays.

On a officiellement présenté le projet de coopération technique entre le Ministère du bien-être social de l'Équateur et le Programme alimentaire mondial des Nations Unies pour assurer le financement et la fourniture de denrées alimentaires aux centres, aux réfectoires communautaires, aux ateliers de formation et aux centres de loisirs du troisième âge.

L'une des activités les plus importantes que la Direction nationale de gérontologie ait encouragées était la coordination du Réseau national sur la rencontre mondiale du troisième âge, qui a eu lieu le 2 octobre.

Le Gouvernement équatorien se félicite des initiatives visant à créer une stratégie à long terme pour faire face aux défis d'une population vieillissante. Il me semble donc opportun d'examiner et d'évaluer le Plan d'action international sur le vieillissement, adopté en 1982, tout en appuyant l'organisation éventuelle d'une deuxième session extraordinaire de l'Assemblée consacrée aux personnes âgées en 2002, et nous remercions le Gouvernement espagnol d'avoir accepté d'accueillir une rencontre aussi importante.

Avant de terminer, j'aimerais exprimer la reconnaissance du Gouvernement équatorien aux coordonnateurs du

Groupe consultatif pour l'Année internationale des personnes âgées, l'Ambassadrice Julia Tavarez de Álvarez de la République dominicaine et M. Aurelio Fernández de l'Espagne pour les efforts inlassables qu'il a déployés. Nous remercions également la Division des politiques sociales et du développement social et son directeur, M. John Langmore, le coordonnateur de l'Année, M. Alexandre Sidorenko, le personnel de l'unité et du programme sur le vieillissement ainsi que tous ceux qui, directement ou indirectement, ont contribué à donner à cette Année une importance particulière.

Je voudrais, de même, saluer le rôle décisif et l'étroite coopération des organisations non gouvernementales tant équatoriennes qu'internationales qui nous ont inspirés dans notre travail, et ont toujours été ouvertes au dialogue et disposées à entreprendre des projets communs.

Puisse cette année internationale des personnes âgées nous faire réfléchir sérieusement sur le besoin urgent de relever le défi qui consiste pour nous à créer ensemble une société pour tous les âges.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant du Soudan.

M. Khalil (Soudan) (*parle en arabe*) : Nous nous réunissons aujourd'hui pour célébrer une grande occasion qui nous est chère et revêt une signification particulière : l'Année internationale des personnes âgées, en signe d'hommage et de reconnaissance au rang élevé cette catégorie importante de la société. L'Année internationale salue également le rôle efficace qu'elles ont joué dans la formation des familles et des générations. En 1982, l'Assemblée mondiale sur le vieillissement a adopté le Plan international d'action sur le vieillissement. L'Assemblée générale a proclamé l'année 1999, Année internationale des personnes âgées, avec pour thème «Vers une société pour tous les âges». Dans la résolution 52/80, il a été décidé que nous nous réunissions aujourd'hui pour examiner les activités entreprises par les États dans le cadre de la suite donnée à l'Année internationale.

Mon pays s'associe à la déclaration faite par le Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Au Soudan, les soins aux personnes âgées sont avant tout une responsabilité de solidarité sociale. La famille, qui est une institution sociale et le noyau de la société, a la responsabilité de prendre soin de ses membres et notamment des personnes âgées. La société soudanaise prend particulièrement soin de ses aînés, leur témoignant respect,

amour et reconnaissance. Tout écart de cette ligne de conduite est considérée comme contraire à l'ordre public social. La longue expérience des personnes âgées les autorise à donner des conseils au sein de la famille et au sein de la société.

De même, toutes les religions ont toujours tenu les personnes âgées en haute estime et les ont placées sur un piédestal. Le Tout-Puissant a ordonné :

«Et voilà que ton Seigneur a décrété : "N'adorez que Lui, et usez de bonté envers les père et mère. Si l'un d'eux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse près de toi, alors ne leur dis point : «Fi» et ne les repousse pas, mais dis-leur de nobles paroles".» (*Le Coran, XVII:23*)

Les femmes âgées jouent un rôle de choix dans la société soudanaise. Elles transmettent la sagesse et le patrimoine aux générations successives et elles participent à l'éducation des jeunes. Leur contribution remarquable aux luttes nationales, notamment pour l'indépendance et la promotion des droits des femmes est notoire.

Le Soudan a commencé à célébrer ce noble événement le 1er octobre 1998, en même temps que les Nations Unies et le reste du monde. Mon pays s'est conformé à la résolution 229 adoptée par les ministres arabes des affaires sociales concernant la célébration de l'Année internationale des personnes âgées d'octobre 1998 à octobre 1999. L'importance accordée par mon gouvernement à cette question a amené le Ministère de la planification familiale à prendre, en avril 1998, un arrêté ministériel établissant un comité national composé de toutes les autorités oeuvrant dans les domaines concernant les personnes âgées pour préparer cette célébration. Celle-ci incluait de nombreuses activités témoignant de l'intérêt que portent l'État et la société aux personnes âgées. Une grande célébration populaire, qui s'est tenue sous l'égide du Vice-Président de la République, a réuni les institutions populaires, les personnes âgées, les organisations non gouvernementales, l'Organisation mondiale des soins aux personnes âgées et le représentant de l'ONU au Soudan. Les grands-mères et grands-pères du Soudan ont été honorés à cette occasion.

Il a été décidé que les écoles et les lieux de culte célébreraient également cet événement, en consacrant la première leçon dans les classes scolaires aux questions relatives aux personnes âgées et à des exhortations à prendre soin d'elles. Ces activités du même ordre ont été organisées dans les mosquées et les églises. Des célébrations ont eu lieu dans tout le pays. Un timbre-poste a été émis pour

marquer l'événement. Un atelier sur la santé des personnes âgées a été organisé dans le but d'élaborer un plan national visant à leur offrir des programmes de santé. La plus marquante réalisation dans le cadre de la célébration de l'Année pour les personnes âgées au Soudan est peut-être la préparation d'un projet de loi de 1999 sur les soins aux personnes âgées. Le texte final de ce projet de loi est en cours de préparation et sera adopté à la fin de cette année.

D'autre part, le Soudan a participé à de nombreuses réunions extérieures dans le cadre de la célébration de cette Année internationale. Nous avons notamment participé au colloque sur les personnes âgées, qui a eu lieu en Tunisie en octobre 1998, et y avons fait une présentation sur la situation des personnes âgées au Soudan. Nous étions également présents à d'autres rencontres régionales et internationales.

Les personnes âgées, comme on le sait, forment le groupe le plus vulnérable. Plus que tout autre groupe, elles ont besoin d'attention et de soins de la part de leur famille, de leur société et de leur gouvernement. Pourtant, nous voyons que des guerres font rage dans de nombreuses régions du monde, et en particulier en Afrique, portant directement atteinte à la satisfaction des besoins fondamentaux des personnes âgées, comme les soins de santé, l'alimentation et la sécurité. C'est pourquoi, dans le cadre de cette célébration, nous jugeons nécessaire d'accroître la sensibilisation sur la situation des personnes âgées dans les conflits et les guerres. Tout le potentiel national et international doit être utilisé pour répondre à leurs besoins et pour leur assurer un environnement stable et paisible.

L'écart entre les pays en développement et les pays développés s'élargit un peu plus chaque jour en raison des disparités énormes existant dans les rythmes de développement et dans le produit national brut. Il y a aussi la propagation des maladies — notamment du sida — ainsi que le manque de ressources et l'insuffisance de l'aide publique au développement. Tout cela représente un défi auquel nous devons faire face à la lumière des faits qui sautent aux yeux.

À notre avis, ce n'est pas tant la croissance démographique qui constitue un problème pour les pays en développement; le problème est plutôt de créer un environnement favorable pour que ces personnes puissent satisfaire leurs besoins lorsqu'elles seront devenues vieilles. Nous croyons donc nécessaire de mettre en place un ordre économique et social international juste qui ne fasse pas de distinction entre les pays riches et les pays pauvres.

J'aimerais terminer en réitérant que notre pays est attaché aux droits des personnes âgées et a à coeur toutes les questions qui les touchent. Il y veille dans l'élaboration des programmes et des stratégies à tous les niveaux. Je tiens à remercier ici l'Ambassadrice Álvarez, représentante de la République dominicaine, pour les efforts soutenus et précieux qu'elle a déployés dans le cadre de la célébration de l'Année internationale des personnes âgées. Nous souhaitons réussi tous sur ce plan.

Mme Belinda Manahan (Philippines) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux délégations qui m'ont précédée pour féliciter M. Theo-Ben Gurirab de son élection à la présidence de cette Assemblée, qui demeure une instance privilégiée où tous les pays puissent exprimer leurs vues et leurs priorités. Je suis certaine que, sous sa direction compétente, les travaux de cette Assemblée menés à bien.

Ma délégation remercie le Secrétaire général de son rapport sur les activités menées dans le cadre de la célébration de l'Année internationale des personnes âgées, qui a lieu cette année. Ce rapport constitue de toute évidence un effort pour passer en revue les différentes initiatives entreprises dans le monde en réponse au phénomène de vieillissement des populations. Notre célébration de l'Année des personnes âgées, qui l'a occupée tout entière, est un hommage approprié aux nombreuses contributions que les personnes âgées apportent à la croissance et au développement de nos sociétés et aussi une reconnaissance de leur apport. Ma délégation prend note avec satisfaction des nombreuses actions et initiatives novatrices qui ont été entreprises par différents pays.

Aujourd'hui, les Philippines lancent leur plan d'action pour les personnes âgées, qui marque l'aboutissement de la célébration de l'Année internationale des personnes âgées dans notre pays. Cette célébration, qui a été marquée dans tout le pays, faisait écho à la résolution 47/5 de l'Assemblée générale proclamant l'année 1999 Année internationale des personnes âgées. Le Gouvernement, mais également les organisations non gouvernementales et les nombreuses associations très actives de personnes âgées dans le pays ont participé à ces manifestations. Pour célébrer l'Année internationale, nous avons tenu des séminaires sur la question du vieillissement et des personnes âgées. Nous avons décerné des prix nationaux à des personnes âgées qui se sont distinguées dans le domaine des activités productrices de revenus, des services communautaires, de l'organisation d'activités et dans les institutions accueillantes aux personnes du troisième âge. Nous avons également organisé des expositions de photos, des concours d'affiches et des foires commerciales. Samedi dernier, les Philippines ont participé à la

Marche mondiale consacrée aux personnes âgées. De manière tout à fait appropriée, cette manifestation a été organisée sous le nom de «Marche de la famille pour les grands-parents».

La tradition de prodiguer des soins aux personnes âgées au sein de la famille est consacrée dans notre Constitution, qui stipule que la famille a le devoir de s'occuper de ses membres âgés, tandis qu'il incombe à l'État d'élaborer un programme de sécurité sociale à leur intention. Cette politique et cette tradition ont toujours cours, comme on peut le constater dans la réalité puisque seulement 5 % des personnes âgées vivent seules alors que la majorité vivent avec les membres de leur proche famille. Reconnaissant le rôle central que joue la famille s'agissant d'assurer une protection et des soins aux personnes âgées, le plan d'action philippin vise à mettre au point un programme de soins complet et intergénérationnel à l'intention des personnes âgées dans le cadre familial.

La formulation du plan philippin s'est inspirée de la Déclaration de Macao et du Plan d'action sur le vieillissement en Asie et dans le Pacifique, qui a été adopté par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sous forme d'une résolution parrainée par les Philippines au cours de la cinquante-cinquième session de la Commission, en avril 1999. Suivant les directives contenues dans le Plan d'action de Macao sur le vieillissement, le plan d'action philippin prend également en compte les sept domaines de préoccupation concernant le vieillissement.

Les besoins et les problèmes dans ce secteur sont nombreux; qu'il s'agisse des problèmes financiers des ménages ou de la diminution du respect à l'égard des personnes âgées, de l'augmentation rapide des maladies dégénératives parmi les personnes âgées, d'un environnement essentiellement aménagé à l'intention des jeunes, de l'absence de services sociaux de base au sein des communautés où vivent la plupart des personnes âgées, du taux élevé d'analphabétisme, ou des pratiques commerciales peu scrupuleuses auxquelles les personnes âgées sont de plus en plus souvent exposées.

L'attention portée au sort pénible des personnes âgées dans les Philippines n'a pas commencé avec la célébration de l'Année internationale des personnes âgées. Avant 1999, deux lois importantes avaient déjà été promulguées. La Loi No 7432 vise à optimiser la contribution des personnes du troisième âge à l'édification de la nation et à leur octroyer des prestations et des privilèges. Cette loi a porté création d'un bureau chargé des questions relatives aux personnes âgées dans toutes les villes et communes, en vue notamment

d'assurer l'application des lois et des programmes relevant de leur compétence et de leur remettre des cartes d'identité nationale leur donnant droit à un rabais de 20 % dans les centres récréatifs et les restaurants, ainsi que pour l'achat de médicaments et l'utilisation des transports. À ce jour, des bureaux ont été ouverts dans 1 495 municipalités et 82 villes.

La Loi No 7876 prévoit la création d'un centre du troisième âge dans toutes les villes et communes des Philippines. À ce jour, il existe dans tout le pays 201 centres du troisième âge, qui sont gérés par les personnes âgées elles-mêmes. La Fédération philippine des Associations de personnes âgées, qui est la principale organisation de personnes âgées, compte 3,7 millions d'adhérents, soit 77 % de l'ensemble de la population âgée.

Un projet de loi est actuellement examiné par le Congrès, la Magna Carta des personnes âgées, qui vise à mettre sur pied un programme national d'ensemble à long terme offrant aux personnes âgées des possibilités continues d'emploi, des projets leur donnant des moyens de subsistance et un accès à un enseignement de type scolaire ou non scolaire et à des services sociaux dans les domaines de la santé et du logement.

En vue d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées, notre gouvernement a mis en place plusieurs programmes et services à leur intention, notamment des cours de formation et une aide financière pour le lancement d'activités génératrices de revenu, l'organisation d'associations communautaires pour donner aux personnes âgées la possibilité de se rencontrer, de s'exprimer et de s'épanouir, la mobilisation des personnes âgées pour atteindre d'autres membres de leur groupe d'âge, des services de protection de l'enfance, des projets visant à enrichir la vie familiale et d'autres projets analogues, une assistance pour la rééducation physique des personnes âgées, la prestation de soins aux personnes âgées sans logement et sans attache, qui sont abandonnées ou négligées, sans parler des services de suivi médical et autre à l'issue du séjour dans un centre de soins.

L'État attache une importance prioritaire à la préservation et à la protection de la famille philippine, milieu privilégié de prise en charge et principal soutien affectif des personnes âgées, et unité essentielle où les nouvelles générations se préparent à vieillir. Cependant, la pauvreté qui touche de nombreuses familles et communautés philippines les empêche de prodiguer aux personnes âgées tous les soins et le soutien dont elles ont besoin. Face à cette réalité, nous avons décidé de créer des partenariats cruciaux entre les autorités locales et le Gouvernement national, la société

civile et les autres secteurs et en leur sein, afin de maximiser les ressources et de les canaliser vers les zones, les secteurs, les collectivités et les familles qui en ont le plus besoin.

En célébrant l'Année internationale des personnes âgées, les Philippines puisent dans la moisson d'expériences qu'elles ont faites les recommandations suivantes. Tout d'abord, nous exhortons l'ONU à intensifier encore les initiatives prises en faveur du renforcement de l'unité familiale, afin que les familles puissent continuer à s'occuper des plus âgés et à préparer leurs membres à un vieillissement productif. Deuxièmement, puisqu'une préparation de toute la vie au vieillissement s'accompagne nécessairement de la fourniture de services de base pour le développement humain, par exemple une plus grande couverture par la sécurité sociale, notamment dans le secteur parallèle, l'ONU doit exhorter les pays Membres à adopter et mettre en place la formule 20/20, où 20 % du produit national brut et 20 % de l'aide publique au développement sont consacrés à la fourniture des services sociaux de base. Troisièmement, nous devons mieux comprendre les incidences de la mondialisation sur le vieillissement et les personnes âgées, à commencer par l'éducation à vie et la protection des consommateurs, pour permettre aux personnes âgées de s'adapter aux mutations rapides et aux exigences d'économies et de sociétés de plus en plus interdépendantes. Ces domaines exigent une coopération entre les nations.

Pour finir, nous tenons à redire notre foi dans le partage des expériences les uns avec les autres. Si la transition démographique se passe différemment selon les pays, et si les stratégies d'un pays ne peuvent être adoptées indifféremment par un autre, il y a tout de même beaucoup à apprendre les uns des autres en aidant les personnes âgées à vivre une vie plus pleine et plus satisfaisante, au-delà de 1999, Année internationale des personnes âgées, et au prochain siècle.

M. Kiselev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : C'est un grand honneur pour moi de participer aux séances plénières de l'Assemblée générale consacrées à un sujet d'une actualité aussi brûlante que celui de la situation des personnes âgées.

Nous sommes d'accord avec l'affirmation que le respect des personnes âgées et la sollicitude à leur égard ont toujours et partout été des traits de la civilisation humaine. Malgré leur âge, les personnes de la vieille génération sont une source constante de joie de vivre et d'optimisme social. Elles sont garantes des valeurs culturelles et morales et

offrent un exemple d'humanitarisme face à la vie et d'abnégation pour leur famille et l'ensemble de la société.

La décision par l'ONU de proclamer 1999 Année internationale des personnes âgées a trouvé dès le début un écho positif en Fédération de Russie, où la proportion de personnes parvenues à l'âge de la retraite est de 20 %, et augmentera encore dans un avenir proche. En Russie, nous considérons la célébration de l'Année internationale des personnes âgées comme une étape importante dans les activités de l'État en faveur du troisième âge, qui ouvre de nouvelles perspectives pour ce qui est de l'amélioration de la situation des personnes âgées et du renforcement de leur rôle dans la vie sociale, économique et culturelle du pays.

Pour assurer le succès de l'Année internationale des personnes âgées, le Président de la Fédération de Russie et le Gouvernement ont adopté les décisions qui s'imposaient, mis sur pied un comité d'organisation et approuvé un premier calendrier de manifestations pour l'Année. Des mesures semblables ont été mises en oeuvre dans chacune des parties constituantes de la Fédération de Russie.

Les manifestations de l'Année internationale des personnes âgées se déroulent sur le fond de l'adoption par le Gouvernement de nouvelles mesures visant à renforcer les garanties juridiques, réformer le système des retraites, améliorer les soins de santé et l'approvisionnement en médicaments, développer le réseau de services sociaux pour les personnes du troisième âge et étoffer les services dans les domaines social, culturel et éducatif. Un programme fédéral spécial pour 1997-1999 intitulé «La génération de nos aînés», à forte orientation sociale, a été reconduit par le Gouvernement russe jusqu'à l'an 2000. Les activités pratiques en faveur des personnes âgées reposent sur les résultats de la recherche russe en gérontologie, qui est conduite depuis plus de 40 ans et a contribué de manière considérable à l'élaboration de nouvelles méthodes de prise en charge des personnes âgées.

La célébration de l'Année internationale des personnes âgées en Fédération de Russie comprend des mesures pratiques visant à atténuer les conséquences négatives du vieillissement et les problèmes qui en résultent au niveau de l'individu et du groupe. Ces mesures, qui résument bien le souci que nous avons de nos personnes âgées, comprennent aussi des fêtes et des cérémonies, des manifestations d'information et de propagande et des manifestations culturelles et internationales. Notre stratégie d'organisation de manifestations dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées, dans de nombreuses régions, a été mise au point à partir d'études sociologiques spécifiques.

Les activités organisées dans le cadre de l'Année internationale et de sa base conceptuelle ont reçu la compréhension et l'appui des organisations non gouvernementales russes et des médias, lesquels se montrent de plus en plus disposés à faire participer les personnes âgées aux activités sociales et à prendre en compte les besoins des lecteurs, des auditeurs et des téléspectateurs âgés. Des informations plus diversifiées sont proposées sur divers aspects de la situation des personnes âgées.

Une attention toute particulière a été accordée durant l'Année à la diffusion et à l'application des Principes des Nations Unies pour les personnes âgées, afin de permettre à celles-ci de mieux vivre les années gagnées, sans avoir à se contenter de gagner des années. Dans la mise en oeuvre des Principes, la Fédération de Russie s'efforce de trouver les solutions optimales aux problèmes socioéconomiques, familiaux, ménagers, psychologiques et autres des personnes âgées et de leur permettre de vivre leur vieillesse dans la santé, la sécurité et la dignité.

Le suivi de la situation de la vieille génération a révélé trois problèmes récurrents chez les personnes âgées en Russie : une santé déclinante, de faibles revenus et la solitude. Ce qui rend la situation des personnes âgées en Russie différente aujourd'hui. C'est que les risques sociaux objectifs associés à l'arrivée de la vieillesse sont aggravés par notre économie en transition.

En Russie, nous avons ressenti de façon particulièrement aiguë la difficulté de trouver un modèle optimal pour la transition à une économie de marché. Le Gouvernement russe fait tout ce qui est en son pouvoir pour atténuer autant que possible pour les personnes du troisième âge le coût social de la crise économique et financière de l'an dernier. Maintenant que nous avons réussi à mettre en oeuvre des mesures prioritaires pour résoudre cette situation de crise — en contenant l'inflation, en garantissant la stabilité relative de notre devise, en prévenant un effondrement catastrophique de la production — la tâche d'améliorer le niveau de vie et la qualité de vie, notamment pour les personnes du troisième âge, est redevenue une priorité.

Conformément aux tâches fixées par le Président de la Fédération de Russie et par le Gouvernement, des mesures urgentes sont prises actuellement pour augmenter les pensions et procéder à une réforme des retraites. Nous prévoyons dans un avenir proche la mise au point d'un concept de politique sociale à l'intention des personnes âgées pour la période allant jusqu'à 2005, où se concrétiseront les idées d'une société pour tous les âges.

Aujourd'hui les dispositions des documents de l'ONU généralement acceptés, qui demandent directement aux organisations du système des Nations Unies et aux institutions financières internationales de fournir un soutien aux pays à économie de transition et de mettre en place des politiques pour améliorer le système de protection sociale, notamment pour les personnes âgées, sont plus pertinentes que jamais. À notre avis, les fonds et programmes de l'ONU devraient accorder plus d'attention à la situation des personnes du troisième âge quand ils élaborent leurs projets d'assistance technique pour les pays à économie de transition. Des sphères particulières de coopération dans ce domaine pourraient couvrir la formation de spécialistes des services socioculturels pour les personnes âgées, l'élaboration de recommandations tendant à améliorer les services de pension de retraite et l'échange d'informations scientifiques sur l'évolution de la gérontologie de base et de la gérontologie appliquée. Nous espérons que ces questions seront prises en considération et prises en compte au moment de faire le bilan du Plan international d'action sur le vieillissement.

La célébration de l'Année internationale des personnes âgées sous les auspices de l'ONU va, sans aucun doute, donner un élan à nos efforts pour garantir une vieillesse heureuse et la longévité à ceux à qui nous devons notre vie, notre éducation et la base de notre développement social. L'harmonie des générations ne devrait pas être brisée. Les personnes âgées des deux sexes sont les dépositaires d'une expérience de vie inestimable. Nos soins, notre assistance aux personnes âgées et notre responsabilité de leur destin vont leur donner le courage, la patience et la force de vivre encore plus longtemps. En montrant un amour sincère aux personnes âgées, en prenant soin d'eux et en étant remplis de compréhension à leur égard, grâce à des efforts collectifs, nous allons jeter les bases d'une société future à laquelle nous donnerons des valeurs humaines éternelles qui nous aideront à faire efficacement face aux défis du XXIe siècle.

M. Powles (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande s'est félicitée de la décision de l'ONU de proclamer l'année 1999 Année internationale des personnes âgées. Les personnes âgées du monde entier contribuent à la diversité et à la richesse de nos sociétés et de nos communautés. L'Année internationale a été une occasion de célébrer et de valoriser cette contribution. Elle a été aussi une occasion de renforcer les relations entre les générations, de même que notre compréhension de l'impact du vieillissement des populations sur les sociétés du monde entier.

En Nouvelle-Zélande, l'Année internationale a offert une excellente occasion de consolider les normes fixées par le Plan international d'action sur le vieillissement. Les principes fondamentaux de l'Année — indépendance, participation, soins, épanouissement personnel, dignité — découlent du respect que toute société devrait avoir pour ses membres âgés. La Nouvelle-Zélande s'est attelée à la tâche d'incorporer ces principes aux manifestations organisées dans le cadre de l'Année internationale.

Le thème choisi par la Nouvelle-Zélande pour l'Année internationale a été «Sachons apprécier les personnes âgées». Nos objectifs, qui ont découlé de ce thème, sont de deux ordres : promouvoir des attitudes positives à l'égard du vieillissement et des personnes âgées, et se préparer au vieillissement de la population. L'Année internationale a donné l'occasion aux personnes âgées de démontrer les multiples façons dont elles participent et contribuent aux tâches de la société. La couverture médiatique des manifestations organisées durant l'Année a aidé à établir le profil des personnes âgées et à faire mieux connaître les perspectives de participation des personnes d'âge avancé à la vie communautaire.

En Nouvelle-Zélande, les manifestations de l'Année internationale des personnes âgées ont été organisées autour de trois dates, chacune avec son thème propre. La première, qui a eu lieu le 1er février, s'est concentrée sur la reconnaissance de l'apport des personnes âgées et le vieillissement actif. Cette date a coïncidé avec la suppression de la limite d'âge dans la législation néo-zélandaise sur les droits de l'homme, interdisant ainsi la discrimination à l'égard des personnes âgées sur le lieu de travail. Deux conférences nationales ont été organisées pour examiner les conséquences de l'introduction de cette loi et les problèmes des personnes âgées sur le lieu de travail. Le vieillissement actif et la reconnaissance de l'apport des personnes âgées ont été à ce moment le centre d'intérêt.

Le 15 mai, d'autres activités dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées se sont concentrées sur le thème de la valorisation des relations entre les générations. Le 15 mai qui est aussi la Journée internationale de la famille, a offert au Gouvernement une occasion de renforcer le rôle de la famille et de valoriser celui des personnes âgées dans le cadre de la *family/whanau*. Les activités ont tourné essentiellement autour des relations entre les générations. L'événement principal a été le lancement du manuel *LinkAge* destiné à créer et à maintenir des programmes de relations entre les générations. Le manuel a été distribué dans chaque établissement primaire et secondaire

en Nouvelle-Zélande et à plus de 300 personnes âgées, ainsi qu'aux autres organisations communautaires.

Enfin, le 1er octobre, la Nouvelle-Zélande a célébré la Journée internationale des personnes âgées en organisant des manifestations ayant pour but de valoriser celles-ci. Cette Journée a été marquée, à travers toute la Nouvelle-Zélande, par des célébrations, des expositions et des manifestations, parmi lesquelles le «Global Embrace» de l'Organisation mondiale de la santé, auquel notre pays a participé. Les prix Tower Senior Achievers, décernés à des personnes âgées travaillant à titre bénévole, leur ont été remis par le Gouverneur général au Government House, à Wellington.

Le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande a appuyé des projets avec pour principale préoccupation de promouvoir un point de vue positif sur le vieillissement, en finançant 24 organisations communautaires à travers le pays. Il a adopté une stratégie de communication, visant à rendre l'opinion publique plus consciente de l'aspect positif du vieillissement et de la façon dont les personnes âgées contribuent au développement de la société et dont elles pourraient continuer de le faire. Depuis octobre 1998, le Gouvernement a publié plus de 20 000 prospectus et les distribués à des organisations dans toute la Nouvelle-Zélande. Il a ouvert un site Internet pour informer le public de la stratégie nationale pour l'Année internationale, en donnant les dates des manifestations, leurs thèmes et des idées de participation.

Le travail accompli par les coordinateurs communautaires dans toute la Nouvelle-Zélande a été un élément essentiel de la célébration de l'Année. Ces travailleurs bénévoles, recrutés par l'entremise des organisations de personnes âgées et des organisations maoris, ont joué un rôle fondamental s'agissant de faire connaître l'Année internationale et d'encourager les activités dans leurs communautés respectives.

Des fonds ont été également fournis à un projet de recherche précis, consistant à enquêter sur les facteurs qui peuvent permettre aux personnes âgées de rester indépendantes et à les identifier. Ce travail permettra de formuler des recommandations sur les orientations et la prestation de services.

Les réactions qui ont été enregistrées au sein des communautés locales laissent supposer que l'un des résultats les plus significatifs de l'Année internationale des personnes âgées a été d'établir des relations nouvelles et constructives entre des groupes différents, qui ont travaillé ensemble sur des projets et mené ensemble des activités durant l'Année.

On espère que ces relations se renforceront dans l'avenir, consolidant les réalisations de l'Année internationale.

Mon gouvernement remercie le Programme des Nations Unies sur le vieillissement pour son appui et pour les informations qu'il lui a régulièrement fournies et, en particulier, son Directeur et Coordinateur de l'Année internationale des personnes âgées, Alexandre Sidorenko. Nous félicitons le Directeur et son équipe de leurs magnifiques efforts, tout au long de l'Année.

En valorisant l'apport des personnes âgées, nous leur donnons la possibilité de jouer un rôle productif et épanouissant dans nos sociétés. Nous pouvons tous compter sur les réalisations positives de l'Année pour continuer à promouvoir des attitudes positives sur le vieillissement et sur les personnes âgées et pour faire en sorte que les besoins de notre population vieillissante soient satisfaits.

M. Šimonović (Croatie) (*parle en anglais*) : L'allongement de la durée de la vie profite à tous : aux jeunes, elle donne la chance de devenir vieux et aux personnes âgées, elle donne la chance de devenir plus vieilles. Tout le monde pense que le vieillissement rapide des populations n'est pas une malédiction, mais une bénédiction cachée. Nous devons tous tirer profit de ces nouvelles perspectives. Par conséquent, mon pays se félicite chaleureusement de ce débat qui tend à explorer la nature et l'ampleur du vieillissement des populations partout dans le monde et son impact sur l'individu, la famille et la société, ainsi que sur les économies et les cultures.

Mon gouvernement appuie aussi fermement les efforts du Programme des Nations Unies sur le vieillissement dans la préparation de l'Année internationale, avec le thème «Une société pour tous les âges», de même que le rapport du Secrétaire général, publié sous la cote A/54/268, qui constitue l'élément central de cette importante question.

Un legs de la célébration de l'Année internationale des personnes âgées et de ses multiples activités est que l'on a reconnu davantage les implications profondes de l'évolution démographique partout dans le monde. Ceci a conduit à une évolution rapide. Le point de vue négatif sur les personnes âgées, qui étaient généralement perçues comme un fardeau pour la société, cède le pas à un point de vue positif sur elles, dès lors qu'elles sont maintenant perçues comme des membres actifs de la société dont les expériences de vie peuvent contribuer considérablement à rendre le monde meilleur.

La République de Croatie connaît aussi une augmentation importante du nombre des personnes âgées. D'après les chiffres du recensement de 1991, plus de 13 % de la population du pays ont plus de 60 ans. Toutefois, contrairement à d'autres pays dans lesquels on a noté une tendance similaire, la Croatie l'a affrontée alors qu'elle se trouvait dans les conditions particulières d'une transition économique, rendues plus sévères par les conséquences de la guerre.

Pour faire face à ce défi, nous avons organisé des manifestations très diverses sur le plan national, qui ont commencé par la mise sur pied d'une commission nationale, au début de 1999. Dans le cadre de la célébration de l'Année internationale des personnes âgées, la Commission nationale a organisé une conférence, dont le point central était la définition des objectifs de la mise en place des soins aux personnes âgées en République de Croatie. On a élaboré un ensemble de principes nationaux s'inspirant des 18 Principes des Nations Unies pour les personnes âgées. Ces recommandations définissent les politiques à concevoir pour les personnes âgées, y compris des propositions tendant à inaugurer toute une série de projets et d'activités.

Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur quelques-unes des recommandations faites par la Commission nationale : la création de mécanismes à long terme pour surveiller le lien existant entre vieillissement et développement social et économique; des politiques d'assistance sociale envisagées pour créer un climat propice à la pleine participation et à l'intégration des personnes âgées dans la société, en leur fournissant des soins de qualité, y compris des soins de santé, et l'accès à un logement adéquat; des mesures de développement rural visant à inverser la tendance à l'exode rural associé au vieillissement dans certaines régions, en encourageant des activités qui impliquent toutes les générations.

L'expérience de la Croatie, pays où les personnes âgées représentent 20 % du nombre total des personnes déplacées du fait de la guerre, prouve qu'il faut accorder une attention toute particulière à la protection des personnes âgées, en plus des femmes, des enfants et des groupes vulnérables. Étant donné la situation particulière de la Croatie, une attention toute particulière a été donnée aux personnes âgées qui sont déplacées à l'intérieur de leur pays ou qui ont regagné leur foyer, afin de faciliter leur retour ou de leur permettre de reprendre le cours normal de leur vie en toute indépendance.

Il ne fait aucun doute qu'au XXIe siècle nous vivrons plus longtemps. Notre longévité accrue s'accompagnera d'une meilleure qualité de vie ou d'une moindre qualité de

vie pour tous; tout dépendra de la façon dont nous nous préparons à ce bouleversement démographique et social. C'est là une tâche gigantesque pour nous tous, Organisation des Nations Unies, ses États Membres, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales.

Investir dans l'épanouissement de l'être humain tout au long de sa vie et soutenir des institutions sociales intégrant tous les âges ne sont pas simplement de bonnes idées, ce sont aussi les conditions préalables à la société pour tous les âges à laquelle nous voulons tous appartenir au XXIe siècle.

Mme Arystanbekova (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur que de prendre la parole à la présente séance de l'Assemblée générale consacrée au suivi de l'Année internationale des personnes âgées.

Comme beaucoup d'orateurs qui m'ont précédée, ma délégation attache une grande importance à cette question. En 1982, l'Assemblée générale a adopté le Plan d'action international sur le vieillissement et a ensuite adopté, par sa résolution 46/91, les Principes des Nations Unies pour les personnes âgées. C'était la première fois que la communauté internationale prenait une mesure aussi importante pour fournir un vaste cadre d'action sur le vieillissement et pour encourager les gouvernements nationaux à incorporer ces principes dans leurs programmes nationaux. Ces Principes ont grandement contribué à améliorer le statut des personnes âgées de par le monde et à les faire participer à la formulation de politiques qui retentissent directement sur leur bien-être.

Afin de promouvoir une meilleure application du Plan d'action international et une plus large adhésion aux Principes des Nations Unies pour les personnes âgées, l'Assemblée générale a proclamé l'année 1999 Année internationale des personnes âgées. Le Secrétaire général, en lançant l'Année internationale le 1er octobre 1998, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, a souligné combien cet événement était opportun à l'aube du nouveau millénaire pour recentrer les préoccupations des personnes âgées et encourager des activités ayant une perspective à long terme.

Aujourd'hui, l'ONU s'est résolument attachée à cet ordre de préoccupations. Le rapport du Secrétaire général fournit une analyse approfondie de ce qu'ont fait le système des Nations Unies et les gouvernements nationaux pour mettre en oeuvre la résolution 53/109 de l'Assemblée générale.

Ma délégation se félicite des activités du programme des Nations Unies sur le vieillissement, qui s'est employé

à analyser les rôles, perspectives et contributions des personnes âgées dans des sociétés qui évoluent vite. Nous jugeons important que le programme des Nations Unies participe à la formulation en cours d'un cadre politique pour une société pour tous les âges. Pour ma délégation, il importe également que le cadre politique en évolution constante recouvre quatre aspects : la situation des personnes âgées, l'épanouissement de l'individu tout au long de sa vie, les relations intergénérationnelles au sein des familles et des communautés, et les incidences macrosociétales du vieillissement. Ces quatre aspects ont permis d'examiner le phénomène du vieillissement d'une manière active et positive dans le contexte de son influence sur le paysage socioéconomique et culturel de la société.

Pour mon gouvernement, l'amélioration de la qualité de la vie de sa population, notamment des personnes âgées, est une haute priorité. Le Kazakhstan a fait d'importants progrès dans la mise en oeuvre des plans d'action issus des conférences mondiales des Nations Unies en créant un cadre pour une politique socioéconomique visant à promouvoir la croissance économique durable. Une des principales tâches auxquelles il doit s'attaquer aujourd'hui est de créer un système large et fiable de protection de la santé socioéconomique de notre population.

«Kazakhstan 2030», programme présidentiel conçu pour préparer le pays au prochain millénaire, formule des stratégies visant à stimuler la croissance démographique et à améliorer la santé et le bien-être de tous les citoyens. Le programme vise à accroître la longévité de la population en promouvant des styles de vie sains qui permettraient de réduire les maladies évitables et l'abus des drogues.

Le Plan d'action national a été conçu par mon Gouvernement en vue de réaliser les objectifs fixés par l'Année internationale. Le Plan contenait des mesures concrètes visant à donner aux personnes âgées la possibilité de jouir d'une large gamme d'avantages, notamment de soins médicaux et d'une pension. Pratiquement toutes les régions de notre pays ont élaboré leurs propres programmes d'action. Une campagne médiatique sur le thème «Une société pour tous les âges» a touché les questions suivantes : liens entre l'individu et la société; participation des personnes âgées à la vie sociale; préservation de leur dignité, de leur créativité et de leur spiritualité; et promotion de styles de vie sains et d'une meilleure santé tout au long de la vie. La célébration de l'Année internationale des personnes âgées au Kazakhstan a sans aucun doute sensibilisé davantage notre société à la participation et l'intégration des personnes âgées à tous les niveaux.

Nous ne pouvons parler de la question des personnes âgées sans évoquer le vieillissement de la population, phénomène qui affecte sensiblement les politiques socioéconomiques. Selon la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (Secrétariat de l'ONU), la fraction de la population de mon pays âgée de 60 ans ou plus aura plus que doublé d'ici à 2050. Vu le vieillissement rapide de la population et les changements démographiques prévus jusqu'au siècle prochain, nous sommes fermement convaincus que cette importante question bénéficiera d'un intérêt accru au cours des années à venir.

Nous pensons également que pour adapter nos sociétés aux nouvelles réalités, la communauté internationale devra traiter globalement des implications juridiques, fiscales et financières du vieillissement, et de ses conséquences quant aux effectifs de la main-d'oeuvre. À cet effet, je rappelle à l'Assemblée que la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale, tenue cette année, consacrée à l'examen et à l'évaluation d'ensemble de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, a également reflété le point de vue selon lequel la stabilisation rapide de la population mondiale contribuerait substantiellement à la réalisation de l'objectif du développement durable.

Ma délégation estime que nous avons pu atteindre l'objectif de l'Année internationale des personnes âgées en sensibilisant l'opinion à la situation démographique, en évoluant rapidement, des personnes âgées dans le monde et en encourageant des stratégies d'action qui visent à renforcer leur intégration dans la vie économique et culturelle. Le rôle de l'ONU et de ses institutions est vital à cet effet. Appuyons-les donc tous ensemble par nos actions.

La séance est levée à 18 h 5.